Etude « Etat des lieux et mutations de la diaspora guinéenne de France »

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES *2*

CONTEXTE DE L'ETUDE *4*

LIVRABLE 1 ..... *5*

Analyse historique de la migration guinéenne vers la France 1958-2020 ..... *5*

INTRODUCTION **6**

RESUME **8**

PREMIERE PARTIE : 1958-1984, GUINEENS DE FRANCE, UNE TRAJECTOIRE PARTICULIERE. **10**

I.1 Divergence avec la France **10**

I.2 Une instabilité politique, entrainant de nombreux départs **11**

I.3 1981, une nouvelle ère s'ouvre pour les immigrés en France **15**

DEUXIEME PARTIE : 1984-1998, CHANGEMENT DE REGIME EN GUINEE, REOUVERTURE AU MONDE **15**

II.1 Rapprochement avec les Guinéens de l'extérieur **15**

II.2 L'ère du multipartisme **18**

TROISIEME PARTIE : 1998-2020, UNE CROISSANCE FORTE DES GUINEENS EN FRANCE, DIVERSIFICATION DES PARCOURS. **20**

III.1 Fin de règne de Lansana Conté sur fond de crise socio-politique **20**

III.2 2008-2010 : la période de transition **23**

III.3 La première transition démocratique du pays **24**

III.4 Les jeunes, de plus en plus nombreux à immigrer **25**

CONCLUSION **28**

LIVRABLE 2 ..... *29*

Caractéristiques et dynamiques de structuration des associations guinéennes de France - 2007 à 2020 ..... *29*

PREMIERE PARTIE : METHODE DE PRODUCTION DES DONNEES **30**

I.1 Démarche méthodologique de la base de données **30**

I.2 Points d'attention pour l'analyse **31**

I.3 Résultats obtenus **32**

I.4 Détail de la typologie affinée **33**

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION GUINEENNE EN FRANCE (DONNEES INSEE) 34

II.1 Effectif de la population guinéenne en France 34

II.2 Données complémentaires 35

II.3 Niveau d'étude 35

II.4 Âge 36

II.5 Catégorie Socio-professionnelle 37

II.6 Répartition géographique en France 37

TROISIEME PARTIE : ETAT DES LIEUX DU TISSU ASSOCIATIF DE LA DIASPORA GUINEENNE EN FRANCE SUR LA PERIODE 2007 A 2020 38

III.1 Un nombre croissant de créations d'associations au fil des années 38

III.2 Une présence répartie sur tout le territoire français 39

III.3 Une dominance d'association à caractère social 40

III.4 Une majorité d'association de typologie "OSIM" 41

III.5 Dynamique de structuration socio-démographique : la prééminence du lien au territoire . 42

III.6 Une dynamique de structuration en lien avec le territoire d'origine 43

III.7 Deux régions d'origine dominantes 44

III.8 Objectifs de développement ici et là-bas 45

III.9 Présence sur les réseaux sociaux (Facebook) 46

LIVRABLE 3 47

Portraits d'associations 47

BIBLIOGRAPHIE 58

CONTEXTE DE L'ETUDE

L'étude « Etat des lieux et mutations de la diaspora guinéenne en France» est réalisée par la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF) et le Grdr Migration, Citoyenneté, Développement, dans le cadre du Programme pour la Gouvernance Concertée des Ecosystèmes du Littoral (PGCL), porté par le Grdr et financé par l'Agence Française de développement.

Cette étude poursuivait trois objectifs principaux :

- Avoir une meilleure connaissance de l'histoire et de la géographie des migrations guinéennes en Europe depuis 1958 ;
- Comprendre les mobilisations collectives de la diaspora guinéenne et de leur évolution ;
- Identifier les pratiques individuelles et collectives en termes de mobilisation des ressources (investissement dans le développement du territoire d'origine et sur le territoire de résidence).

Trois livrables complémentaires ont été produits :

1) une analyse historique de la migration guinéenne vers la France entre 1958 et 2020 (narratif et frise graphique) ;
2) une base de données des associations de la diaspora ;
3) 2 « portraits d'associations » emblématiques de la diaspora guinéenne de France.

Au-delà de la production des données et des livrables en eux-mêmes, la démarche a permis d'impulser une dynamique de collaboration entre le Grdr et la CAGF, pour la valorisation de l'implication de la communauté guinéenne sur le double-espace de la migration.

LIVRABLE 1

Analyse historique de la migration guinéenne vers la France 1958-2020

INTRODUCTION

Ce premier livrable analyse l'histoire de la migration guinéenne vers la France entre 1958 et 2020.

Depuis les années 1970-1980, le terme de « diaspora », dont le sens a beaucoup évolué au fil des siècles, est utilisé pour désigner une population vivant hors de son pays d'origine. Néanmoins, cette acception a tendance à assimiler toutes les formes de migrations à une forme diasporique. Or, « *toutes les migrations n'aboutissent pas à la constitution de diasporas.* » souligne Jacques Barou (2007)[1]. « *Loin de la relation binaire résumant les migrations traditionnelles, l'expérience spatiale multipolaire de la diaspora peut se décrire comme une relation triangulaire entre ici, là-bas, ailleurs, qui sont autant d'espaces d'identification, mais aussi de relations concrètes réelles ou possibles* » souligne Bordes-Benayoun (2002). Dès lors, « *toutes les populations dispersées ne se considèrent pas liées en une communauté et ne créent pas d'institutions les regroupant au-delà de multiples frontières étatiques* »[2].

Le manque de données fiables disponibles sur le phénomène migratoire constitue une difficulté majeure pour l'étude de la diaspora guinéenne de France. En effet, de nos jours, la Guinée ne dispose pas de données sur le nombre de ses ressortissants vivant à l'étranger. Les données statistiques du nombre des Guinéens résidants à l'extérieur remontent à 1984. Une enquête menée à cette date et publiée dans le n°36 de la revue « *Politique Africaine* » estimait à environ 2 millions de Guinéens vivant à l'étranger dont plus des deux-tiers dans les pays de la sous-région ouest africaine. L'absence de statistiques fiables et actualisées de l'ensemble des Guinéens de l'étranger, contribue ainsi à nourrir de nombreuses spéculations. Néanmoins, en France le nombre des ressortissants Guinéens est désormais connu. Les données fournies par l'*Insee* font état d'un peu plus de 32 000 Guinéens selon le recensement général de la population en 2017. La grande majorité de ces individus (plus des deux tiers) a été recensée durant ces deux dernières décennies. C'est également durant ces vingt dernières années qu'il y a eu plus de création d'associations guinéennes en France. À la veille du siècle dernièr, on enregistra, dans la Journal Officiel, environ une centaine d'associations guinéennes contre un peu plus de neuf cents de nos jours[3].

Les caractéristiques socioprofessionnelles de l'immigration guinéenne en France sont très variables. Ainsi, on retrouve des cadres, des ouvriers, des employés et une majorité de Guinéens résidants en France sans activités professionnelle.[4] Si ces données sont sujettes à débat au sein de la diaspora, elles révèlent, cependant, le décalage entre les idées reçues et les données disponibles. Le pourcentage

1 BAROU Jacques (2007), *La planète des migrants*, Presses Universitaires de Grenoble, p. 151.

2 Denise Helly, « Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept ? », *Diaspora et grandes métropoles*, 2000/1, pp. 17-31.

3 Cf. à la base de données des associations guinéennes de France.

4 *Insee*, recensement général de la population en France en 2007. Le cas particulier des immigrés Guinéens. Si on inclut dans ce recensement les descendants (toutes générations confondues) des immigrés guinéens évalués à 53 000 individus, on atteint une population de 85 000 personnes.

relativement faible des cadres, amène à relativiser, si on s'en tient à ces données, les déclarations empiriques de la sur-représentativité des diplômés et des cadres parmi les Guinéens de France dans l'ensemble.

Quelques données clés de la migration guinéenne

- **32 786** guinéens en France en 2017 et **51 315** enfants de guinéens nés en France soit un potentiel diasporique de plus de 85 000 individus (INSEE).
- **4 119** étudiants en 2019 (Campus France).
- **6 992** demandeurs d'asile guinéens en 2018 (Min. de l'Intérieur) soir la 2e nationalité représentée après l'Afghanistan.
- **41%** des guinéens résident en Ile de France.

RESUME

Durant toute la période coloniale, la présence des populations des colonies françaises d'Afrique (AOF, AEF) dans l'hexagone fut très faible. Ce n'est qu'après les indépendances que celle-ci s'est significativement renforcée avec des flux migratoires vers l'Europe de l'Ouest notamment.

En Guinée, la période postindépendance marquée par le règne de Sékou Touré (1958-1984), n'a pas été propice à cette migration. En effet, avec le « NON » du référendum instituant la « Communauté franco-africaine », proposée par le Général de Gaulle, la Guinée devient la première ex-colonie française d'Afrique (occidentale et équatoriale) à accéder, le 2 octobre 1958, à la souveraineté nationale. Ce choix politique de la Guinée allait inévitablement créer des tensions dans ses relations avec la France et par conséquent contribuer à limiter les flux migratoires de la Guinée vers la France jusqu'à une période récente où les flux se sont intensifiés et diversifiés.

Le phénomène de la migration guinéenne reste encore peu documenté en raison de l'existence de nombreux circuits non officiels qui limite la fiabilité des données. Néanmoins, une analyse des statistiques disponibles révèle une migration très ancienne et régulière des populations guinéennes vers les pays limitrophes. Cette migration saisonnière longtemps entretenue à l'échelle de la sous-région est essentiellement basée sur un apport de main d'œuvre agricole dans les filières de rente telles que l'arachide au Sénégal et le café et le cacao en Côte d'Ivoire. Ces deux pays ouest-africains ont en effet constitué les principales destinations des Guinéens dans la sous-région. Cette forme de migration appelée « *Navétanes*[5] » existait bien avant les indépendances. Les populations du Fouta Djallon (Moyenne Guinée) « *étaient les plus concernées par ce phénomène* » explique Idrissa Barry. Dès son indépendance, le Pouvoir interdit les migrations saisonnières vers ces pays.

Les mouvements de population en dehors des frontières se sont vite intensifiés avec l'instabilité politique que connût le pays dans les années qui suivent l'indépendance. Plusieurs « complots » réels ou imaginaires orchestrés par le Pouvoir en place (1959, 1961, 1965, 1970, 1977) ainsi que plusieurs coups d'État (1985, 1996, 2008) se sont succédé, occasionnant de nombreux départs « politiques ». L'émigration pour raison économique[6] ne commence à prendre de l'ampleur qu'à partir de 1984 qui correspond à la fin du règne de Sékou Touré.

Bien que les immigrés Guinéens soient relativement peu nombreux en France durant les deux premières décennies après les indépendances, c'est durant cette période que les premières associations guinéennes en France voient le jour. Au début de la décennie 80, on dénombre une dizaine d'associations officiellement déclarées dans le Journal Officiel. Après la suppression du régime

5 Les Navétanes sont des migrants saisonniers d'Afrique de l'Ouest, notamment au Sénégal et en Gambie. Ces vastes déplacements de population, souvent en provenance de Guinée, étaient généralement liés à la culture de l'arachide.

6 Entretien avec M. Amara CAMARA (ancien exilé) et actuel ambassadeur de Guinée en France, le 05/12/2021.

dérogatoire des associations étrangères[7] en 1981 par le Parti Socialiste arrivé au pouvoir en France à la même année, on a assisté à une augmentation considérable de création d'associations d'immigrés. Le nombre d'associations guinéennes en France passe alors d'une dizaine à l'aube de la décennie 80 à plus d'une centaine vingt ans plus tard. Cependant, l'élargissement le plus spectaculaire du tissu associatif guinéen en France s'est sans doute opéré durant ces deux dernières décennies. Le nombre d'associations a en effet été quasiment multiplié par dix en l'espace de vingt ans. De nos jours, le nombre d'associations guinéennes officiellement déclarées dans le Journal Officiel, atteint presque le millier.

7 Loi datant de 1939 qui interdit la création d'associations aux étrangers.

PREMIERE PARTIE : 1958-1984, GUINEENS DE FRANCE, UNE TRAJECTOIRE PARTICULIERE.

I.1 Divergence avec la France

Dès le lendemain de son indépendance, la Guinée de Sékou Touré adhéra au socialisme stalinien. Pour ces raisons idéologiques, elle se détourna complètement des puissances « capitalistes » et calqua son modèle économique sur celui de l'URSS. Cependant, le pays n'avait pas suffisamment de fonctionnaires pour administrer le jeune État. L'instruction coloniale avait été réservée à quelques privilégiés et la population guinéenne était majoritairement analphabète. En rappelant presque tous ses administrateurs coloniaux (fonctionnaires et enseignants), en poste dans ce pays, la France la Guinée dépourvue du capital humain nécessaire au fonctionnement de son administration.

Après la rupture de 1958, la France tenta de déstabiliser la Guinée avec « *l'opération Persil* »[8] de 1959 orchestrée à partir du Sénégal. Cette opération de déstabilisation (manquée) impliquant des membres de la Solidarité guinéenne basée à Dakar[9] conduit le pouvoir guinéen à adopter une méfiance à l'égard des Guinéens de l'extérieur. Bien que cet exemple soit loin d'être la seule explication des rapports tumultueux entre le régime de Sékou Touré et la diaspora guinéenne désormais considérée comme des opposants, il est néanmoins fondateur.

À l'intérieur du pays également, les tendances qui ne partageaient pas les positions de la direction du parti au pouvoir, le parti démocratique de Guinée (PDG), sont vite écartées. Le système de Parti unique fini par être imposé et Sékou Touré place ses proches aux postes stratégiques. De nombreux « complots » réels ou fictifs ont marqué l'histoire politique de la Guinée durant le premier régime. Si « *l'objet historique que représentent ces* « complots *» est, en tout cas, plus complexes qu'il n'y paraît, chacun d'eux est un nœud d'intrigues, de calculs et de manipulations dans lequel s'entremêlent, au gré des époques, puissances étrangères, organisations de la diaspora, peurs du régime, échecs économiques, jeux politiques internes* »[10]. Il est néanmoins certain que ces faits historiques ont entraîné l'exil de nombreux Guinéens vers les pays voisins : Côte d'Ivoire, Sénégal, notamment), et ailleurs dans le monde.

---

8 L'opération consistait, entre autres, à « (…) introduire dans le pays [la Guinée] une grande quantité de faux billets de banque Guinéens dans le but de déséquilibrer l'économie ». Cité in Le Monde diplomatique, Complots. Théories… et pratiques, « Manière de voir », Avril-Mai, 2018. Témoignages de Maurice Robert, « Ministre » de l'Afrique. Entretiens avec Alain Renault, Seuil, Paris, 2004.

9 Une association des Guinéens installés au Sénégal. Elle regroupait des gens issus de la communauté peule (dont les membres étaient les plus représentés du fait de leur grand nombre dans ce pays), malinké et soussou, réf : Mémoire collective, p. 127.

10 Coralie Pierret et Laurent Correau, in « *Mémoire collective, une histoire plurielle des violences politiques en Guinée* », Septembre 2018 », p. 110.

I.2 Une instabilité politique, entrainant de nombreux départs

Le « complot » des intellectuels

Un an après « l'opération Persil », les enseignants protestèrent contre l'austérité (réduction des salaires et du nombre de fonctionnaires) imposée par les autorités. Systématiquement, ils furent accusés de tentatives de déstabilisation du pouvoir. Des vagues d'arrestations et condamnations à furent prononcées à l'encontre des enseignants-grévistes. Dans son témoignage dans « *Mémoire collective* », Djibril Tamsir Niane, historien guinéen qui faisait partie des personnes arrêtées, affirme que « *tous les responsables de classe furent arrêtés et bastonnés. Les écoles furent fermées pendant trois mois. Alors commença l'exode des élèves vers les pays voisins francophones, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire.* »[11] Certains des enseignants qui ont réussi à trouver refuge dans ces pays limitrophes de la Guinée, gagneront la France quelques années plus tard[12]. Cependant, il faut relativiser le nombre de ceux qui avaient réussi à atteindre la France durant cette période. Car, en se référant aux données de l'Insee sur la population en France avant 1968, il y aurait moins de cinq cents Guinéens présents sur le sol français l'écrasante majorité des exilés s'installant dans les pays de la sous-région.

Le « complot » des commerçants et la rupture des relations diplomatiques avec la France.

Pour marquer son indépendance totale vis-à-vis de la France, le gouvernement guinéen avait décidé, dès mars 1960 de quitter la zone franc en créant sa propre monnaie. Ce changement de monnaie entraîna des difficultés économiques dans les années qui suivent et les produits de première nécessité commencèrent à manquer. Pour répondre à cette crise, le PDG instaura une austérité qui touche en premier lieu les fonctionnaires. Il met également en place une police économique et procède à une étatisation du commerce. C'est dans ce contexte économique difficile qu'en 1965, le PDG-RDA accusa les commerçants de vouloir « *affamer les Guinéens* » et d'être ainsi à la solde d'une « *cinquième colonne* ». Le cas d'un certain « Petit Touré » (commerçant) accusé d'avoir retenu un stock de céréales en plein période de crise, est largement médiatisé par la propagande du régime. Des arrestations massives furent menées par le pouvoir notamment dans les secteurs du commerce et de l'administration d'une manière générale. Des expropriations furent également ordonnées par le Pouvoir. Face à la répression, de nombreux commerçants fuirent vers le Mali, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. C'est aussi au courant de cette année-là que la Guinée rompu ses relations diplomatiques avec La France. Celle-ci était constamment accusée (avec d'autres pays de la sous-région comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal) d'actions de déstabilisation de la Guinée[13]. La rupture diplomatique avec

11 Florence Morice, in « *Mémoire Collective, une histoire plurielle des violences politiques en Guinée* », Septembre 2018 », p.144.

12 Entretien avec Idrissa BARRY, le 10 décembre 2020.

13 « Le complot en Guinée Conakry met en cause la France et les États de l'Entente », *Le Monde*, 17 novembre 1965.

la France eut pour conséquence immédiate, le départ des quelques rares Français qui vivaient encore en Guinée.

Lancement de la « Révolution culturelle socialiste »

Dès le début des années 60, le PDG chercha à limiter ou interdire certaines pratiques rituelles comme le système de chefferie traditionnelle qui favorisait l'exploitation des paysans de « basse classe » par des chefs coutumiers et qui avaient joué un rôle non négligeable dans le système d'administration et d'exploitation coloniale française.

À la fin des années 60**,** le Comité central du PDG lança la Révolution Culturelle et Socialiste. D'inspiration maoïste, le processus avait pour objectif le changement des mentalités « *marqués par le régime colonial que* [les Guinéens ont] *subis…* »[14]. Le processus passait par de nouveaux programmes culturels. L'une des mesures phares de cette « *révolution culturelle* » fut l'introduction des trois langues vernaculaires (poular, soussou et malinké) les plus parlées dans le pays comme langues d'enseignement et d'alphabétisation. S'il est vrai que la mesure avait eu le mérite de poser le problème de la place des langues locales africaines dans le développement socio-culturel et économique du pays, il n'en demeure pas moins qu'elle entraîna « *une baisse notoire du niveau des élèves et des enseignants en français* » de l'éducation d'une manière générale[15]. La révolution culturelle est sans doute l'une des nombreuses controverses de l'héritage de Sékou Touré. Alors qu'elle n'est qu'une forme « d'abrutissement » de la population causant de nombreux départs vers les pays limitrophes puis vers l'Europe pour certains[16], elle est perçu, par d'autre comme une marque d'émancipation de la puissance coloniale.

L'agression portugaise

La situation politique en Guinée en ce début de décennie 70 s'inscrit dans la continuité de la politique déjà mise en place**.** La Guinée Bissau et le Cap-Vert sont encore sous domination coloniale portugaise. Un mouvement de lutte pour l'indépendance, le parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAICG), avait été fondé par des militants indépendantistes autour d'Amilcar Cabral et soutenu par le régime de Sékou Touré[17]. Ainsi, la Guinée subit une attaque militaire orchestrée par le Portugal et des Guinéens engagés dans le Front de libération national de Guinée (FLNG), le 22

14 André Lewin, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2010, vol.1, p. 226.

15 Sylla Ali Badara, « la politique linguistique de la Guinée de 1966 à 1984 ». In : *Mots*, n°52, septembre 1977, pp.144-151.

16 Tierno Monenembo explique dans « Mémoire Collective », « *qu'en ce moment-là, des vagues entières des jeunes Guinéens fuyaient. (…) Nous fuyions le marasme économique, la répression et surtout le sabotage du système éducatif.* »

17 La direction du PAICG était basée à Conakry

novembre 1970 à Conakry. L'opération militaire baptisée « Mar Verde »[18] avait pour principal objectif, pour le colonisateur, la libération des détenus portugais se trouvant dans les geôles de la « Révolution » au « Camp Boiro » à Conakry. Les leaders du FLNG visaient quant à eux le renversement du régime de Sékou Touré. L'opération visait aussi à neutraliser le leader du PAICG bissau-guinéen, Amilcar Cabral, installé à Conakry qui était son principal soutien[19]. Le Portugal était, en effet, en pleine guerre de libération en Guinée Bissau, et en Angola. Les Portugais utilisèrent le FLNG[20] comme relais pour dissimuler leur opération militaire en Guinée.

Dès cette agression, l'administration est restée en alerte face au spectre de « *complots permanents* ». Dans une note des services secrets citée dans « *Mémoire collective* » on y fait mention que : « *les organisations subversives de l'extérieures ont installé à Dakar, Bissau et Abidjan des services spéciaux munis d'appareils électroniques chargés de capter et de déchiffrer toutes les communications officielles transmises, par les différentes régions, en provenance ou à destination de Conakry ou de l'extérieur* »[21]. Gêné par les accusations de Conakry sur l'aide qu'Abidjan aurait apporté aux « mercenaires guinéens » à travers le Regroupement des Guinéens de l'Extérieur (RGE), Houphouët Boigny s'empressa de dissoudre le RGE, toute première association guinéenne de l'étranger créée en 1960 dans la capitale ivoirienne. La supposée implication des Guinéens de l'extérieur dans cette tentative de déstabilisation du pouvoir guinéen, contribua à ternir encore davantage son image aux yeux de celui-ci. À partir de ce moment-là, le régime durcit encore la répression. On assista pour la première fois à des pendaisons publiques.

La réconciliation avec la France

Le rétablissement des relations diplomatiques avec la France intervient en 1975 sous les bons offices d'A. Lewin, grand artisan de ce rapprochement entre Paris et Conakry. Les purges politiques opérées par le régime en l'espace de deux ans en 1976 avec le « complot peul » et l'année suivante, le « complot des femmes » sans compter celles qui les ont précédées, n'auront pas compté dans les considérations politique et diplomatique de ce rapprochement.

En effet, le Pouvoir guinéen dénonça en 1976, « le racisme peul » et, lança dans la foulée, une série de mesures dirigées explicitement contre les membres de cette ethnie. Celle-ci est accusée d'attitude « contre-révolutionnaire » : sympathie historique de l'élite peule avec le pouvoir colonial, « mépris pour les autres ethnies de la Guinée, sabotage de la révolution par trafics économiques », entre autres[22]. L'un des plus célèbres des hommes arrêtés dans cette affaire fut Diallo Telli, diplomate et

18 Cf. à Bilguissa DIALLO, Guinée, 22 novembre 1970, opération Mar Verde, Paris, l'Harmattan, 2021.

19 Louis Celestin, « Agression du 22 novembre 1970, 50 ans après, retour sur un épisode de notre passé récent » 20 novembre 2020 in www.Guinéenews.org,

20 « Guerre secrète contre la Guinée », Roger FALIGOT, dans *Histoire secrète de la Ve République*, Paris La Découverte, 2006, p. ?

21 « Mémoire Collective », p. 163.

22 Amadou Diallo, *La mort de Diallo Telli, premier secrétaire général de l'OUA*, Karthala, 1985, p. 34.

ancien secrétaire général de l'OUA (1953-1969) et ministre de la Justice au moment de son arrestation. Il meurt de la diète noire (privation de nourriture et de boisson) quelques mois après son arrestation. Des fonctionnaires, intellectuels, commerçants, paysans, et chefs coutumiers ont également été accusés de trahisons.

Un an après le « *complot peul* », un mouvement d'exaspération mené par les femmes commerçantes éclata en août 1977**.** Ce « *complot des femmes* » est révélé dans un contexte économique très difficile. La population vivait au rythme de pénuries, de rationnement, des contrôles étroits des activités économiques par la police économique**.** Face à cette situation,, des femmes décidèrent de manifester leur colère le 27 et 28 août 1977 à Conakry, Kindia et à Nzérékoré[23]. Ces manifestations furent sévèrement réprimées. Pour échapper aux vagues d'arrestations « *certains parmi les contestataires* [prirent] *la fuite vers la Sierra Léone et le Libéria, puisque les frontières entre la Guinée et le Sénégal, et entre la Guinée et la Côte d'Ivoire, étaient fermées, à causes des prétendues et fallacieuses menaces d'agression par la France, les USA, l'Allemagne fédérale et le Portugal, avec l'appui de ces deux pays frères* »[24] témoigne une ex commerçante au marché M'Balia de Madina à Conakry dans le livre « Mémoire collective ». C'est dans ce contexte tendu que le président français Valery Giscard d'Estaing effectue une visite officielle en Guinée en décembre 1978 pour entériner le rapprochement entre Paris et Conakry.

Au milieu des années 70, le nombre de Guinéens en France avait sensiblement augmenté. Les données de l'Insee sur la population en France en 1975 font état de 880 Guinéens recensés en cette date. Leur nombre était toujours largement inférieur à celui des Maliens, Sénégalais et Mauritaniens qui représentaient les trois cinquièmes des 27 000 Africains recensés par la préfecture de Paris en 1976[25]. La reprise des relations franco-guinéennes en 1975, n'aura pas entraîné une vague d'arrivée de Guinéens dans l'hexagone. À cause du passé tumultueux entre les deux pays, la circulation des personnes entre les deux espaces est restée limitée jusqu'à la fin du règne de Sékou Touré. Cependant, les Guinéens qui étaient déjà installés en France avaient commencé à créer des associations. Il existait, à la fin des années 70, une dizaine d'associations guinéennes officiellement déclarées. Il y avait plusieurs types d'associations : les associations d'entraide sociale telles que l'Amicale des Ressortissants Guinéens en France (ARGF) créée en 1979, de promotion culturelle et sportive comme Guinée Football club[26]. Cependant, la catégorie la plus représentée, selon le Journal Officiel, est celle dont les actions sont tournées vers la promotion des libertés et la défense des droits de l'Homme en Guinée. Pour illustration on peut citer deux parmi elles : le Comité de Coordination pour la Défense des Libertés Démocratiques en République de Guinée (CCDLDRG), créée en 1977 et la Ligue

23 André Lewin, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, L'Harmattan, 2010, vol.1, p. p. 231.

24 « Mémoire Collective », p. 176.

25 Rapport du groupe de travail interministériel. L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique noire (juin 1992).

26 L'association Guinée foot-bal club est créée en 1971. Cf. à la frise.

guinéenne des Droits de l'Homme et du Citoyen en Exil (LDGHE), fondée deux ans après. Toutes les associations guinéennes dont l'existence administrative était connue, étaient basées en région parisienne sauf l'amicale des ressortissants Guinéens en France (ARGF) basée à Lyon.

I.3 1981, une nouvelle ère s'ouvre pour les immigrés en France

L'arrivée de la gauche au pouvoir en France, en mai 1981, ouvre une ère nouvelle pour les immigrés dans un sens plus favorable. On assiste, en effet, à la suppression du régime dérogatoire des associations étrangères[27]. Cet assouplissement se traduit par la création de nombreuses associations d'immigrés issus de la formalisation de regroupements d'immigrés préexistants. Naturellement, les ressortissants guinéens saisirent eux aussi cette occasion pour se regrouper en associations. Plusieurs associations guinéennes, avec des objectifs divers et variés, voient le jour un peu partout en France. Tout au long de la décennie, on enregistre en moyenne cinq associations guinéennes déclarées par an dans le Journal Officiel. Le nombre des immigrés guinéens avait lui aussi considérablement augmenté selon le recensement de l'Insee de la population globale en France en 1982 puisqu'ils sont estimés à cette date à 1 616 individus[28].

Dans la même lignée que son prédécesseur à l'Élysée, le président François Mitterrand, poursuit la politique de normalisation avec le Pouvoir guinéen en invitant le leader Guinéen pour une visite officielle à Paris en septembre 1982. Cependant, cette visite n'était pas du goût de tout le monde[29] notamment des associations guinéennes de défense des droits de l'Homme. Celles-ci avaient manifesté leur « *hostilité à l'accueil de M. Sékou Touré en France (…) au cours d'un déjeuner organisé à Paris* »[30]. Dressant un bilan très sévère de la situation des droits de l'homme en Guinée, l'opposition guinéenne réclama la libération de tous les détenus politiques en Guinée et des explications pour l'ensemble des Guinéens disparus dans les geôles du régime.

DEUXIEME PARTIE : 1984-1998, CHANGEMENT DE REGIME EN GUINEE, REOUVERTURE AU MONDE

II.1 Rapprochement avec les Guinéens de l'extérieur

27 Loi datant de 1939 qui interdit la création d'associations aux étrangers.

28 Données de l'*Insee* de la population globale en France. Recensement de 1982.

29 « Si le gouvernement français l'avait accueilli avec les honneurs (…) la presse ne l'[avait] guère épargné. Sur ce plan-là, sa visite n'a pas été un succès. » affirme Amadou Diallo, in : *La mort de Diallo Telli, premier secrétaire général de l'OUA*, Karthala, 1985, p. 122.

30 *Le Monde*, 11 novembre 1982.

L'événement politique le plus marquant en Guinée en ce milieu de décennie 80, fut sans doute, la disparition de Sékou Touré en mars 1984. À ce moment de l'Histoire, un Guinéen sur trois vivait à l'étranger, soit 2 millions d'individus dispersés entre l'Afrique (notamment dans les pays de la sous-région), l'Europe et l'Amérique du Nord[31]. Une semaine après la mort de S. Touré, l'armée, menée par le Colonel Lansana Conté, prend le pouvoir et forme le Comité Militaire de Redressement National (CMRN). Ce coup d'État mit fin au régime de Sékou Touré. Le nouveau pouvoir, militaire, mis en place une politique d'ouverture. Les détenus du tristement célèbre « Camp Boiro » sont libérés. La proclamation de la IIe République relégua définitivement dans le passé le premier régime en Guinée[32].

Le CMRN rompit aussi avec la politique de l'ancien régime qui consistait à assimiler systématiquement le Guinéen de l'extérieur comme un « traitre » à la nation ou membre d'une « cinquième colonne » qui chercherait à déstabiliser la Guinée. Les nouvelles autorités décidèrent aussi de libéraliser l'économie et de mettre fin aux restrictions liées à la liberté de circulation des personnes. Cette dernière mesure fut sans doute bien accueillie par les Guinéens de l'extérieur dont certains étaient condamnés à mort, par contumace, par le régime qui venait de disparaître. Désormais les exilés avaient la possibilité de rentrer au pays sans être inquiétés.

En France, on assista à partir de ce moment-là, à la création d'associations dont le but est d'aider à la reconstruction de la Guinée comme l'association de soutien au redressement de la Guinée (ASRG), crée en 1984. Mais le Plan d'ajustement structurel (PAS) mis en place sous l'impulsion des institutions financières internationales (Banque Mondiale et FMI) eut un impact négatif dans la relance de l'économie et la vie quotidienne des populations. Pour mettre en place la politique de relance économique, le nouveau Pouvoir « fit appel » aux cadres de la diaspora. C'est à ce moment que s'est créée l'association des cadres et techniciens originaires de Guinée (ACTOG) en France. Certains de ses membres avaient participé à la mise en place du programme de réformes structurelles et d'autres actions initiées par la nouvelle administration[33]. S'il est vrai que la décision de restaurer la liberté d'expression, de circulation et d'instaurer le libéralisme économique favorisa le retour des Guinéens de l'étranger, il n'y a malheureusement pas de statistiques pour quantifier ce mouvement.

Dans sa déclaration de politique générale du 11 avril 1984, le nouveau régime, manifesta implicitement sa politique d'ouverture en disant : « *nous devons œuvrer le plus rapidement possible la réconciliation effective de tous les fils du pays où qu'ils se trouvent* ». [34] Pour montrer que la page de l'ancien régime était définitivement tournée, des délégations d'associations de Guinéens résidant à l'étranger sont reçus par la nouvelle administration à Conakry. « *Les délégués de Côte d'Ivoire, suivis, le 19 avril 1984, d'une délégation d'une cinquantaine de personnes du Bureau exécutif des Guinéens*

31 A. O. BAH, B. KEITA ET B. LOOTVOET, « Les Guinéens de l'extérieur : rentrer au pays ? », *Politique africain*e, n° 36, décembre 1989, p. 22.

32 André Lewin, « la mort du président guinéen Sékou Touré », *Jeune Afrique*, 26 mars 2007.

33 Entretien avec Malick Khadra, 12 décembre 2020.

34 A. O. BAH, B. KEITA ET B. LOOTVOET, « Les Guinéens de l'extérieur : rentrer au pays ? », *Politique africaine*, n° 36 décembre 1989, p. 23.

résidant à l'étranger, sont reçus par le CMRN. Le collectif des enseignants et étudiants guinéens du Sénégal, des membres de l'Association de la jeunesse guinéenne en France et de l'Association des ressortissants guinéens du Bénélux participèrent, du 24 mai au 3 juin 1984, à la conférence nationale sur la réforme de l'enseignement »[35]. De nombreux cadres de la diaspora, « *que l'administration voulait* »[36] participèrent au pouvoir. Ainsi, « *la constitution du troisième gouvernement de Lansana Conté est marquée par une entrée massive de civils, notamment de Guinéens venu de l'étranger* »[37]. La nomination de Jean-Claude Diallo, membre de la diaspora guinéenne d'Allemagne au poste de secrétaire d'État chargé des Guinéens de l'extérieur en est un exemple.

Deux ans après l'installation du nouveau pouvoir, le président français, François Mitterrand effectua une visite en Guinée au mois de novembre 1986[38]. Dans son allocution, le président français laissait entendre « *qu'un certain nombre d'entreprises françaises* [était] *disposé à investir en Guinée, le cas échéant en association avec l'État guinéen et avec des entrepreneurs [du] pays* ». La France avait signé son retour en Guinée comme témoigne les relations avec le nouveau Pouvoir. « *La présence au début de l'année* [1986] *à Conakry de trois cents parachutistes français, qui ont procédé à des missions de protection des points sensibles illustre le retour du pays dans l'espace francophone* » explique Amadou Oury Bah dans les colonnes du Monde diplomatique.[39] En effet, les relations entre la France et la Guinée se sont renforcées avec la visite du président français à Conakry. En l'espace de quelques années, la France devient un des partenaires économiques de premier plan à la Guinée. La situation économique du pays ne s'était pas beaucoup améliorée bien que la mise en place du plan du PAS eût permis de conforter la confiance les bailleurs de fonds. Face aux difficultés socio-économiques, on assista d'ailleurs à une vague de départ de ceux qui n'avaient pas pu obtenir satisfaction après leur retour, et d'autres qui voulaient tout simplement tenter l'aventure ailleurs.

En France, le nombre de Guinéens avait presque atteint 6 000 individus en 1990 selon le recensement *Insee* de la population en cette date. Parallèlement à cette hausse de la présence de l'immigration guinéenne en France, on constate également une croissance progressive du nombre de créations d'associations guinéennes. Ainsi, alors qu'on dénombre moins de 20 créations d'associations guinéennes en France sur la période 1958 à 1983, soit moins d'une par an en moyenne, on passe à plus de soixante créations sur la période 1984-1998, soit plus de 4 par an en moyenne. La catégorie dominante à partir de cette période est celle des Organisations de solidarité internationale issues des migrations (OSIM), engagées dans des actions d'intégration sociale « *ici* » et dans des actions de développement local « *là-bas* ». Elles représentent les deux tiers des créations d'association de la période et cette tendance se confirmera dans le temps. Pour beaucoup d'entre elles, le critère territorial

35 Ibid, p. 24

36 Entretien avec Idrissa Barry le 10 décembre 2020.

37 Amadou Oury Bah, *Le Monde diplomatique,* juillet 1986.

38 Voir *Le Monde*, le 13 novembre 1986.

39 Amadou Oury Bah, *Le Monde diplomatique,* juillet 1986.

est l'élément fédérateur. Il s'agit d'associations structurées à l'échelle régionale, préfectorale ou villageoise. Bien que moins représentée, on voit également se démarquer la typologie des associations de type « *think tanks* », groupes de réflexion autour de sujets politiques, économiques, sociaux, dans une démarche de participation engagée à l'émergence de la Guinée, dans un esprit démocratique. Ce type représente 10% des créations d'associations de la période. C'est également le cas de la troisième typologie qui se démarque, les associations culturelles, souvent engagées dans des actions de promotion de la culture guinéenne en France.

À la fin des années 80, chacune des quatre régions de la Guinée (Basse Guinée, Haute Guinée, Moyenne Guinée et la Guinée Forestière) dispose déjà de sa propre association régionale. Sur la période, on retrouve autant d'associations de Basse, Moyenne et Haute Guinée, tandis que la Guinée Forestière et la zone de la capitale Conakry sont sous-représentées. C'est aussi durant cette période qu'il y eût une première tentative de coordination de ces associations avec la création du BLARG (Bureau de liaison des associations de ressortissants Guinéens) en 1987, sous l'impulsion des autorités guinéennes[40]. Pour autant, il faudra attendre plusieurs années pour voir une véritable coordination des associations guinéennes de France avec la création de la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF).

II.2 L'ère du multipartisme

La conférence de La Baule du 19 au 21 juin 1990**,** à l'initiative de F Mitterrand, jette les bases du multipartisme et de la démocratie dans les pays du Sud. En effet, dans son discours du 21 juin devant les chefs d'État africains, le président français les invite à développer la démocratie dans leur pays à l'image des Européens de l'Est qui, peu à peu, venaient de s'affranchir de la tutelle communiste. Il subordonna l'aide française au développement, à l'introduction du multipartisme déclarant à ses hôtes que « *la France liera tous son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté* »[41]. Cette prise de position de la France va précipiter la fin des partis uniques et l'avènement du multipartisme dans la grande majorité de pays d'Afrique subsaharienne. La Guinée qui était déjà dans une phase transitoire depuis la mort de Sékou Touré, avait déjà entamé un processus de démocratisation. Le Comité militaire à la tête du pays depuis avril 1984 est dissout en janvier 1991. Il est remplacé par un nouveau gouvernement « *composé pour moitié par des civils* ». Ce processus est précédé par la promulgation d'une Loi fondamentale (Constitution) en décembre 1990. La nouvelle Constitution autorise désormais la création de partis politique.

Cette ouverture permit ainsi aux ressortissants de la diaspora de constituer des partis politiques et de pouvoir se présenter aux élections. « *Les principaux partis d'opposition fondés après l'adoption d'une*

40 Entretien avec Campel CISSE, ancien président de la CAGF, le 08/01/2021.

41 Stéphane Bolle, *La conditionnalité démocratique dans la politique africaine de la France*, afrilex.u-bordeaux4.fr, 2001.

nouvelle constitution qui introduit le multipartisme l'ont été grâce à des Guinéens de l'extérieur »[42]. La première élection présidentielle « démocratique et multipartite » est organisée en 1993, deux ans après le référendum. Lansana Conté est proclamé victorieux à l'issue d'un scrutin marqué par des tensions socio-politiques.

Le contexte économique dans lequel s'est déroulé le scrutin était peu favorable. Le climat social, alourdi par l'arrivée de milliers de réfugiés libériens, est allé en se dégradant.

En février 1996, alors que la situation économique et sociale[43] est très mauvaise, une mutinerie éclate au sein des forces armées qui réclament une augmentation de soldes. Causant plusieurs dizaines de victimes, la révolte militaire a failli tourner en coup d'État[44]. Pour décrisper la situation, Conté décida de revoir la composition de son pouvoir en créant, sans modifier la Constitution, un poste de Premier ministre auquel il nomma Sidya Touré, ex-directeur de cabinet de l'ancien Premier ministre ivoirien, Alassane Ouattara. Le passage de Sidya à la primature en Guinée fut apprécié par une grande majorité des Guinéens, mais aussi par des bailleurs et organismes internationaux (FMI et BM) qui avaient salué les différentes réformes économiques et financières qu'il avait engagées. C'est à l'occasion d'une visite officielle, à Paris, en 1996, en tant que Premier ministre que fut créée la coordination des associations guinéennes de France (CAGF) avec le soutien de l'Ambassade de Guinée à Paris[45].

Néanmoins, si les réformes menées par le gouvernement Sidya, ont permis d'améliorer la situation des comptes publics conformément aux exigences des bailleurs internationaux (FMI, Banque Mondiale), elles n'ont pas eu réellement d'effets significatifs permettant d'offrir de perspectives à de nombreux Guinéens candidats à l'immigration. Plus de quinze ans après son arrivée au pouvoir, le bilan économique de Lansana Conté demeurait donc mitigé tout comme la situation politique et démocratique du pays.

Après avoir effectué un premier mandat jalonné par des tensions socio-politiques fréquentes, Lansana Conté brigue, en 1998, un second mandat qu'il remporta après un scrutin entaché de violences[46]. Au lendemain du scrutin, l'opposant Alpha Condé, arrivé en troisième position lors de l'élection présidentielle du 14 décembre 1998, est arrêté. C'est dans ce contexte de crispation politique que le président français, Jacques Chirac effectua, l'année suivante, une visite en Guinée. Il faut dire qu'en moins de deux décennies, la coopération entre la France et la Guinée avait repris « *au point que Paris* [était devenue] *le premier bailleur de fonds, le premier fournisseur et le second client de la Guinée*. »[47] Le président français avait profité de cette occasion pour inaugurer le barrage

42 Idrissa Barry, *Migrations, ONG et développement en Guinée*, Paris l'Harmattan, p.101.

43 De milliers de personnes avaient perdu leur maison lors de l'opération de déguerpissement du quartier « Kaporo-Rail » dans la banlieue de Conakry. Réf : www.guinee360.com. 9 juillet 2020, rubrique aujourd'hui : 09 juillet 1996 Sidya Touré est nommé Premier ministre.

44 *Le Monde*, 4 février 1996.

45 Idrissa BARRY, Migrations, ONG et développement en Guinée, L'Harmattan, 2013, p.92.

46 Amnesty International, Bulletin d'information 235/99 du 14 décembre 1999.

47 Marie-Laure COLSON, *Libération*, 23 juillet 1999.

hydroélectrique de Garafiri qui « *a vu le jour grâce à un financement français, après le désengagement de la Banque mondiale en 1996* »[48].. En plaidant pour une vision indulgente, malgré les entorses à la démocratie, Paris mettait en avant la capacité de l'État guinéen de maintenir « *une paix* » alors que la plupart de ses voisins était plongée dans des guerres civiles.

Face à la situation socio-politique et économique très dégradée, le nombre des « *primo-départs* » et des « *retournés* » après la réouverture des frontières par le CMRN connaît une hausse en 1998 notamment à cause de la reprise de la coopération culturelle franco-guinéenne en cette date.[49] C'est la première grande vague d'immigration (légale) guinéenne en France. Jusqu'à cette date, l'immigration guinéenne vers la France est restée relativement faible, malgré la réouverture du pays à la fin du règne de Sékou Touré. Les Chiffres de l'Insee de la population en France, de l'année 1999, font état de 8 357 ressortissants Guinéens en France.[50]

À la veille de l'an 2000, le nombre des associations guinéennes, répertoriées dans le Journal officiel, atteint presque la centaine. Localisées sur l'ensemble du territoire français, ces associations dont le champ d'action est aussi divers que leur implantation agissent pour certaines, ici et là-bas.

Longtemps, les associations de la diaspora ont été essentiellement portées par les hommes. Mais à partir de cette période, on découvre de plus en plus d'associations féminines qui se mobilisent à la fois sur des questions transversales liées au développement, mais aussi sur des aspects spécifiques touchant aux droits des femmes.

TROISIEME PARTIE : 1998-2020, UNE CROISSANCE FORTE DES GUINEENS EN FRANCE, DIVERSIFICATION DES PARCOURS.

III.1 Fin de règne de Lansana Conté sur fond de crise socio-politique

À la veille du nouveau millénaire, la Guinée traversait une situation socio-politique très difficile. Tout au long des années 90, la Guinée a accueilli des milliers des réfugiés en provenance du Liberia et de la Sierra Léone, en proie à des guerres civiles. Au plus fort de la crise qui a secoué ces deux pays, plus de 700 000 réfugiés avaient trouvé refuge en Guinée « *constituant ainsi près de dix pour cent de la population totale* » de la Guinée évaluée, à l'époque à sept millions d'habitants. En mai 2001, Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, avait décrit la situation comme étant l'une des crises « *les plus graves que connaisse aujourd'hui la communauté internationale sur le plan humanitaire et*

48 *Les Échos*, le 21 juillet 1999.

49 Idrissa BARRY, *Migrations, ONG et développement en Guinée*, l'Harmattan, 2013, p.87.

50 Le recensement *Insee* de la population globale en France en 1999 fait mention de 8 357 Guinéens. Ils étaient au nombre de 5 329 en 1990.

politique »[51]. Cette crise humanitaire, s'agrégea avec une situation politique guinéenne très tendue. En effet, les élections présidentielles de 1998, avaient été émaillées de violences. Malgré tout, elles furent approuvées par la communauté internationale qui s'inquiétait déjà de l'instabilité qui régnait dans les pays qui l'entourent (Libéria, Sierra Léone, Guinée Bissau, et Côte d'Ivoire). La communauté internationale estimait que « *bien qu'affectées par la violence et les troubles, par de nombreuses irrégularités en faveur du candidat en fonction ainsi que par l'arrestation et la détention des plus importants candidats de l'opposition pendant le décompte des bulletins de vote, ces élections ont été plus correctes et transparentes qu'en 1993* »[52].

C'est dans ce contexte qu'en 2001, le président Conté entreprit une réforme de la Constitution qui lui permettait, de fait, d'occuper une présidence à vie. Malgré les mises en garde de la communauté internationale et la mobilisation de l'opposition et de la société civile y compris les Guinéens de l'extérieur (notamment ceux de France) autour du Mouvement contre le référendum et pour l'alternance démocratique (Morad), le référendum fut adopté[53]. Plusieurs réunions du *Morad* se sont d'ailleurs tenues en France, en région parisienne nous témoigne Campel CISSE, ex-président de la CAGF. Le troisième mandat, contesté, de Conté est marqué par une profonde crise politique, économique et sociale.

Pour illustrations, on peut citer les grèves générales de 2006 et 2007 violemment réprimées par le pouvoir. La grève générale de janvier-février 2007 qui, déclenchée par les deux grandes organisations syndicales l'USTG et la CNTG, pour obtenir une réévaluation des salaires, abouti à la chute du gouvernement. Sous la pression de la « rue » soutenue par l'ensemble de la société civile y compris la diaspora qui s'était largement mobilisée[54], ainsi que les pressions internationales, L. Conté fut obligé de remplacer Eugène Camara, par un autre technocrate (issu de la diaspora) qu'on lui imposa : Lansana Kouyaté. Celui-ci est chargé de former un gouvernement de « *consensus* » qui devait s'atteler aux réformes structurelles permettant de sortir le pays de la profonde crise socio-économique et surtout politique dans laquelle il se trouvait depuis des années. Dans le gouvernement de « *large consensus* », dirigé par ce dernier, un ministère de la réconciliation nationale fut créé. Occupé par un membre de la diaspora guinéenne, Bah Oury, le ministère avait pour objectif de mener un processus de réconciliation nationale ainsi que la reconnaissance officielle de la responsabilité de l'État dans tous les crimes politiques commis en Guinée depuis les indépendances.[55] Mais quelques mois après la mise en place du gouvernement, Conté reprit totalement les rênes du pouvoir en limogeant le premier ministre, de « consensus ».

---

51 *Amnesty International*, « Guinée et Sierra Léone, nulle part où aller », décembre 2001, p. 6.

52 Département d'État américain, Country Report on Human Rights Practices, 2000. Cité par Mike McGovern, traduit par Roland Marchal, « Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection. Guinéens et réfugiés en septembre 2000 », Politique Africaine 2002/4, n° 88, pp. 84-102.

53 Christophe Champin, « Le coup de force constitutionnel de Lansana Conté », *Rfi*, le 09/11/2001.

54 Entretien avec Thierno Camara, le 03/12/2020.

55 *Alternativeguinée.com*, 29 août 2019.

Lors de ces événements, la diaspora avait largement soutenu la lutte sociale et politique par des mobilisations devant les représentations diplomatiques guinéennes à l'étranger. Ce fut le cas à Paris où, des Guinéens venus de tout le pays, avaient organisés une manifestation devant l'ambassade de Guinée à Paris dès le lendemain de la tuerie du 22 janvier 2007 au « pont 8 novembre »[56]. Des « *jeunes avaient occupés massivement l'ambassade (*de Guinée*)*, témoigne Thierno Camara dans un entretien. *En tant que président de l'AJGF, (association des jeunes guinéens de France), on m'a demandé d'intervenir (…). L'ambassade avait peur, cela a fait écho en Guinée, à partir de ce moment-là, on a fait des commissions et des communiqués* »[57]. Cependant, malgré la détermination des organisations de la société civile et des syndicats, le « printemps guinéen » n'aura pas abouti.

Pour accompagner les organisations de la société civile guinéenne dans des actions de plaidoyer et de dialogue avec les pouvoirs publics, la France apporta son soutien au Programme concerté de renforcement des capacités des organisations de la société civile et de la jeunesse guinéenne (PROJEG) à travers le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) dont les associations de la diaspora guinéenne furent parti-prenante.

Le Programme concerté de Renforcement des capacités des Organisations de la société civile et de la Jeunesse Guinéenne - PROJEG

Lancé en 2008 à la suite des mouvements socio-politiques en Guinée, le Programme Concerté pluri acteurs Guinée « PROJEG » s'inscrit dans la politique de coopération entre les autorités françaises et la République de Guinée visant à l'annulation de la dette guinéenne. Il avait pour but d'accompagner la société civile guinéenne dans des problématiques socio-économiques sur trois principaux points :

- La promotion de la démocratie et la bonne gouvernance notamment dans le secteur minier ;
- La promotion de la jeunesse guinéenne
- La facilitation du dialogue entre les pouvoirs publics et les organisations de la société civile.

Durée : 2008-2019
Budget annuel : 1,3 millions d'euros
Partenaires financiers : Agence française de développement (AFD), Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français (MEAE).
ONG pilote : Section guinéenne d'Aide et Action

Après vingt-quatre ans de Pouvoir marqué par les contestations et la répression, Lansana Conté laisse un pays confronté à de lourdes difficultés économiques et des graves conflits socio-politiques. Face à ce climat qui va en se dégradant, de nombreux Guinéens avaient fait le choix de quitter leur pays pour trouver ailleurs une meilleure perspective. Depuis le début des années 2000, les candidats à l'immigration sont de plus en plus nombreux. Les routes migratoires se diversifient tout comme les zones de destinations.

56 Entretien avec Thierno Camara, le 03 décembre 2020.

57 Entretien avec Thierno Camara, ancien président de la CAGF, le 03 décembre 2020. Durant ce mouvement social, la diapora guinéenne en France est restée attentive à l'évolution de la situation au pays. « Il y avait un lien direct entre la société civile et les syndicats » qui avaient déclenchés la grève.

En France, le nombre de Guinéens avait considérablement augmenté comme attestent les données de l'*Insee* sur le recensement de la population en France en 2007. En effet, à cette date, le nombre de Guinéens est évalué à 14 492 individus.

III.2 2008-2010 : la période de transition

Au lendemain du décès de Lansana Conté, le 22 décembre 2008, l'armée dirigée par le capitaine Moussa Dadis Camara, prend le pouvoir et forme un Conseil National pour le Démocratie et le Développement (CNDD). Le chef de la junte prend l'engagement de rendre le pouvoir au bout de deux ans. Mais le capitaine donne finalement des signes contradictoires qui laissent penser qu'il souhaite se présenter aux présidentielles prévues en 2010.

Pour exiger de la junte le respect de « sa promesse » de ne pas se présenter au scrutin prévu et d'organiser des élections libres et transparentes, le Forum des Forces vives regroupant partis d'opposition, syndicats, et organisations de la société civile (organisations de la diaspora comprise) décide d'organiser un rassemblement le 28 septembre (2009) au stade de Conakry. La mobilisation pacifique fut violemment réprimée par les forces de défense et de sécurité. Le bilan officiel fait état de 165 morts et des dizaines de blessés par balle même si « *le nombre des victimes est très probablement plus élevé* ». Tout bilan précis était d'ailleurs compliqué à établir par le fait que les victimes ont été enterrées sommairement dans des fosses communes. Les condamnations furent unanimes en Guinée et à l'international. Dès le lendemain du massacre, l'acte est unanimement qualifié de « *crime contre l'humanité* ». La diaspora guinéenne, avait largement soutenu les démarches des Forces Vives en Guinée dont elle fait partie. Comme c'est souvent le cas, quand des événements de ce types se produisent au pays, les Guinéens de l'extérieur se mobilisent d'où qu'ils se trouvent, au lendemain du massacre au stade de Conakry, en exigeant que « justice soit rendue ».La commission d'enquête des Nations unies estimait dans la conclusion de son enquête que ces massacres « *systématiques* » avaient été « *organisés* » et le rapport de l'organisation *Human Rights Watch* allait dans le même sens[58]. Face à la gravité des faits reprochés à la junte, la France annonça, dans la foulée, la suspension de sa coopération militaire et le réexamen de son aide bilatérale.[59] Acculées, les membres de la junte mis en cause, se renvoient la responsabilité sur les faits et le capitaine Dadis Camara subit une tentative d'assassinat par le lieutenant Aboubacar Diakité, apparemment aux commandes de l'intervention des forces de l'ordre dans le stade le 28 septembre[60]. C'est finalement le numéro deux de la junte, le

58 *hrw.org*. « Guinée : le massacre et les viols perpétrés dans un stade de Conakry constituent vraisemblablement des crimes contre l'humanité », Paris, le 17 décembre 2009.

59 Catherine Gouëset, *L'Express*, le 17 novembre, 2010.

60 Deux mois après les massacres du 28 septembre, le chef de la junte Dadis Camara fut l'objet d'une tentative de meurtre par son aide de Camp, Aboubacar Sidiki Diakité dit « Toumba ». L'organisation *Human Rights Watch* avait écrit dans son rapport sur le massacre d'au moins 150 opposants par les forces de sécurité : « Tous les témoignages ont indiqué que les meurtres ont été exécutés par des membres de la garde présidentielle (…) et que l'officier commandant les bérets rouges dans le stade était le lieutenant Aboubacar Diakité, dit « Toumba ».

général Sékouba Konaté qui paracheva la transition. Des élections furent organisées au bout de deux ans de transition politique marquée par de nombreux rebondissements.

Le procès du massacre du stade reste, cependant, en suspens même si « *l'enquête menée par les juges d'instruction guinéens, ouverte en février 2010 et bouclée fin 2017* » constitue une base pour un procès.

III.3 La première transition démocratique du pays

L'année 2010 marque un tournant démocratique avec l'élection d'Alpha Condé à la tête du pays. C'est également une date marquante pour les Guinéens de l'étranger qui ont pu participer, pour la première fois, au scrutin. Si le nouveau président élu était alors auréolé de son image « d'opposant historique » acquise après quarante ans de « lutte », dix ans plus tard, il est accusé des mêmes dérives anti-démocratiques que son prédécesseur. Après avoir brigué un second mandat en 2015 marqué par des violences lors des élections présidentielles, il fait adopter une nouvelle Constitution, en mars 2020, autorisant un 3e mandat. Alpha Condé était l'une des figures de l'opposition qui contestaient le projet de modification de la Constitution que Lansana Conté avait fait adoptée, quasiment vingt ans avant.

Comme en 2001, pour s'opposer au projet de modification de la Constitution, les organisations de la société civile et l'opposition formèrent le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) largement soutenu par la diaspora. Le collectif pour la transition en Guinée portée par M. Sorel Keita est également créé. Après plusieurs mois de mobilisation tant à l'intérieur du pays qu'au sein de la diaspora, la nouvelle constitution fut finalement adoptée en mars 2020, en pleine pandémie du Covid19. Comme lors des derniers scrutins électoraux, le référendum constitutionnel fut entaché de violences qui firent des dizaines de morts le jour de sa tenue et plusieurs autres victimes avant le vote[61]. Le double scrutin référendaire couplé aux élections législatives, n'a fait que consolider l'extrême polarisation de la scène politique guinéenne avec deux camps (le pouvoir et l'opposition) qui restent chacun sur ses positions. C'est dans ce contexte socio-politique tendu que s'est tenu l'élection présidentielle d'octobre 2020. Celle-ci fut marquée également par de nombreuses violences dans tout le pays.

L'épidémie du virus Ebola (qui vient de réapparaître cinq ans après) avait fait plus de 11 000 morts en Guinée, Liberia et Sierra Léone entre 2013 et 2016. Avec la faiblesse du système de santé guinéen et de son financement, la maîtrise de l'épidémie avait nécessité une forte mobilisation d'acteurs extérieurs. L'épidémie Ébola ne représentait pas seulement une catastrophe en matière de santé publique, elle était perçue comme une menace pour la survie des populations dans un pays où

Selon un membre de la garde rapprochée de « Toumba », « (…) Le président a voulu le dénoncer (pour l'affaire du 28 septembre), en disant qu'il est l'acteur principal (du massacre) et Toumba a tiré sur lui », le blessant « à la tête ». Le capitaine Dadis fut évacué au Maroc pour être soigné. Le numéro deux de la junte, le général Sékouba Kouyaté devient président et parachève la transition.

61 *Le Point*, « Guinée : 91,59%, ce score soviétique qui ne règle rien », le 28/03/2020.

l'économie est particulièrement fragile. L'aide apportée par l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) et des ONG, ainsi que la diaspora guinéenne avait permis d'interrompre la progression de l'épidémie.

Comme pour la riposte contre l'épidémie Ébola, les organisations de la diaspora guinéenne en France se sont mobilisées pour soutenir la Guinée dans la lutte contre le Covid19 et ce, malgré la situation politique tendue. La mobilisation s'est faite à la fois *ici* pour soutenir des familles, des personnes seules, les rapatriements de corps des personnes décédées de la Covid19, des étudiants en difficultés financières dues à la pandémie et *là-bas*, en Guinée avec la distribution de kits sanitaire notamment[62].

Si les mobilisations de la diapora pour des questions politiques attirent plus l'attention des médias, elles ne sauraient donc résumer à elles seules les nombreuses actions individuelles ou collectives que mènent ses membres. Outre cette mobilisation sanitaire occasionnelle, la diaspora organise régulièrement des évènements culturels (concours miss-Guinée-France, célébration de la date de l'indépendance de la Guinée, concerts, etc.). Durant la décennie écoulée, les organisations de la diaspora en lien étroit avec l'État guinéen, ont également organisé des forums (2012, 2016 et 2018) de l'emploi guinéen à Paris. Cependant, le bilan de ces opérations reste encore à établir.

Pour faciliter le dialogue avec la diaspora, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) en lien avec le ministère guinéen des Affaires étrangères, avait procédé au lancement d'un site internet destiné à la diaspora guinéenne. Le site est resté, cependant, non fonctionnel.

Pour répondre aux différents besoins de la diaspora en matière de transfert d'argent et d'investissement local, la Banque islamique de Guinée a, elle aussi, lancé en avril 2019, une plateforme numérique, dénommée BIG-DIASPORA avant d'ouvrir, un an plus tard, une agence à Paris. Cependant, bien que les nombreuses actions de la diaspora aient pour but de faciliter la participation de la diaspora dans le développement économique de la Guinée, ces actions ne s'inscrivent guère dans une politique publique de développement du pays.

Dix ans après la première transition « démocratique », la Guinée peine toujours à retrouver une stabilité sociopolitique Les crises politiques à répétition compliquent encore d'avantage la situation économique du pays déjà fragile et compromettent les efforts consentis pour lutter contre la pauvreté provoquant ainsi une hausse considérable de départs de populations en quête d'une meilleure vie.

III.4 Les jeunes, de plus en plus nombreux à immigrer

Durant ces deux dernières décennies, le nombre de Guinéens candidats à l'immigration n'a cessé de croître. Que ce soit par la voie légale ou par des routes clandestines (la traversée du désert et de la Méditerranée), ils sont de plus en plus nombreux à immigrer notamment vers l'Europe. D'après les données qu'a obtenues l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) auprès de pays de

62 Témoignage de Hamidou Baldé président e l'AJGF, lors de la Journée internationale des migrants, le 18 décembre 2010.

transit ou d'accueil, les Guinéens sont la deuxième nationalité la plus représentée parmi les migrants arrivés en Europe ces trois dernières années[63]. « *Ce constat est corroboré par les missions de l'OIM Niger, Mali, Italie, Libye etc. qui confirment la montée des chiffres des migrants guinéens en partance vers l'Europe à travers le Sahara et la méditerranée* » les jeunes, constituants 60% de la population guinéenne, sont les principaux candidats à l'immigration[64]. Cependant on retrouve aussi des adultes et des femmes[65] parmi les migrants malgré les nombreux risquent encourus : tortures, viols, esclavage, etc.

Jusqu'en 2008, date du début de la crise financière et économique mondiale, les pays du sud de l'Europe comme l'Espagne et le Portugal, en plein boom économique avaient accueilli des milliers de migrants originaires d'Afrique subsaharienne. Mais à partir de la crise de 2008, la donne change en matière d'accueil des migrants. Pour faire face à la poussée des populismes anti-immigration dans plusieurs pays d'Europe, on assiste à un durcissement des politiques migratoires. Selon les sources qualitatives, de nombreux travailleurs Guinéens d'Espagne, du Portugal et d'Allemagne se sont repliés vers la France à la suite de la crise financière, comme cela fut le cas pour les travailleurs Maliens et Sénégalais.

Durant la dernière décennie, la présence guinéenne a augmenté d'une manière spectaculaire. De 20 263 individus recensés en 2012, on atteint le chiffre de 32 786 en 2017[66]. Parmi ces nouveaux arrivants, beaucoup ont atteint l'Europe en empruntant les routes migratoires illégales. Depuis 2017**,** par exemple, les Guinéens figurent parmi les cinq premières nationalités qui demandent l'asile en France[67]. Et le pays figure au premier rang des nationalités d'origine des Mineurs non accompagnés (MNA). La question des MNA est devenue un « *phénomène* [qui] *prend, ces dernières années, une ampleur tout à fait inhabituelle : de plus en plus de migrants arrivent en France alors qu'ils sont encore mineurs, et seuls* »[68]. Face à l'explosion du phénomène et les problématiques qu'il engendre, « il est impératif de dialoguer avec leurs pays d'origine, Guinée en tête, pour tenter de comprendre les sources du problème et d'adapter l'aide au développement. » estime l'éditorialiste du *Monde* dans son article daté du 14 août 2019.

La hausse croissante du nombre des Guinéens en France durant ces deux dernières décennies a eu pour conséquences, entre autres, l'augmentation significative de la création d'associations guinéennes. En

63 (Entre 2017 et 2020). Organisation Internationale pour les Migrations, *Routes de la migration irrégulière vers l'Europe. Afrique de l'Ouest et du Centre*, janvier-juin 2020. Consultable sur https://migrationjointinitiative.org/sites/default/files/articles/oim-mediterranenean-developments-flows-wca-june-202-fr-vf.pdf

64 OIM Guinée, *Évaluation sur les mouvements migratoires*, janvier-février-mars 2017.

65 Louis Celestin, « Féminisation de l'immigration illégale : des Guinéennes au cœur du drame », *Guinéenews.org*, 14 décembre 2020.

66 Selon les données *Insee*, en 2007 les Guinéens étaient au nombre de **14 492**. Cinq ans après, en 2012, ils étaient **20 263** et **32 786** selon le dernier recensement de 2017.

67 « Cartographie de la demande d'asile en 2017 », *Cimade*, 9 avril 2018, www.lacimade.org

68 *Le Monde*, 14 août 2019.

effet, au début du siècle, il y avait un peu plus d'une centaine d'associations guinéennes. Vingt ans après, ce chiffre atteint presque le millier avec un champ d'action aussi divers que varié. L'une des particularités des associations guinéennes en France, est qu'elles ne sont pas concentrées majoritairement sur un seul territoire puisqu'on observe un enregistrement de ces associations sur l'ensemble de régions françaises. Même si la majorité des associations ont été créés en Île-de-France, cela représente moins de la moitié des créations d'association, contrairement à ce que l'on peut observer pour d'autres populations immigrées. Les trois autres régions assez fortement représentées sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine. Ceci correspond assez précisément à la répartition des citoyens guinéens sur l'ensemble du territoire français.

CONCLUSION

Depuis son indépendance, la Guinée a subi de nombreux conflits socio-politiques et de lourdes difficultés économiques. Les difficultés d'accès aux services de base, les crises économiques et politiques répétitives assorties parfois de persécutions sociales, ont poussé un nombre croissant de guinéens à quitter leur pays. À partir d'une observation empirique et des bilans globaux d'ONG, d'institutions internationales, etc., on constate que les efforts menés par la Guinée dans beaucoup de domaines sont insuffisants et que des acquis du passé ne semblent pas se consolider sur de nombreux points.

Relativement méconnu, la diaspora guinéenne en France est en pleine évolution. La poignée d'exilés politiques et d'aventuriers des années 80 laissent peu à peu place à une population jeune et nombreuse dont l'effectif a doublé en moins de 10 ans. La première vague d'étudiants à partir de 1998 a redynamisé un tissu associatif vieillissant. Certains jeunes français « de seconde génération », nés de parents guinéens, participent aussi à cette effervescence associative. Au sein des réseaux associatifs comme la CAGF, cette transition générationnelle s'est opérée, non sans mal, autour des années 2010. Comme en Guinée, les disparités de profils au sein des guinéens de France est pourtant considérable : les mineurs isolés ou jeunes précaires déboutés du droit d'asile constituent la diaspora guinéenne au même titre que les étudiants du supérieur et futurs cadres. Comment les organisations de la diaspora, notamment les coordinations et les associations de jeunes pourront-ils intégrer la diversité de ces trajectoires pour une diaspora solidaire et unie, au-delà des régionalismes et des classes sociales ? C'est en tentant de répondre à cette préocupation que les conditions d'une inclusion collectivement féconde seront rendues possible, et que les effets en termes de développement socio-politique de la Guinée seront susceptibles de prendre corps.

LIVRABLE 2

Caractéristiques et dynamiques de structuration des associations guinéennes de France - 2007 à 2020

PREMIERE PARTIE : METHODE DE PRODUCTION DES DONNEES

I.1 Démarche méthodologique de la base de données

Une base de données en format excel est l'outil qui a servi à produire des données quantitatives sur le tissu associatif guinéen de France.

Les sources d'information pour alimenter cette base de données sont de deux natures.

- Une source officielle : le Journal Officiel des associations (JO), qui recense les annonces publiées relevant de la vie des associations « loi 1901 ». Le champ d'étude a été délimité en entrant dans la recherche le mot clé « Guinée », sur la période allant de 1958 à 2020 inclus. On obtient ainsi une liste de 1280 créations d'associations enregistrées et 188 modifications ou dissolutions. En excluant les annonces relatives à la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, et à d'autres intitulés "Guinée" (nom de rues, de quartiers...), on estime à environ 900 le nombre de créations d'associations en lien avec la Guinée Conakry.

- Un réseau social : Facebook. Grâce à ce moyen, on obtient des informations sur le niveau d'influence et d'activité de l'association, mais aussi des détails sur les activités en cours. Ceci est particulièrement utile dans le cas où la lecture seule de l'objet de l'association n'apporte pas suffisamment d'éléments pour permettre l'analyse.

Tout au long de l'étude, l'outil a évolué de manière constante : après stabilisation de la trame avec les catégories principales, les listes de catégories ont été développées et précisées, et une typologie affinée des associations analysées a été proposée. Ces différents éléments ont évolué jusqu'à la clôture de l'étude.

Les données sont enregistrées dans la base de données, organisée en cinq parties, dont les 4 premières ont été traitées pour produire cette note.

- La partie "Description" regroupe les données objectives issues du JO et de Facebook (numéro, nom, date de création, ...) ;
- la partie "Caractéristiques" identifie les dynamiques de structuration ;
- la partie "Action" détaille les lieux et domaines d'intervention, les publics cible, ici et là-bas ;
- la partie "Analyse" est propre à l'étude, elle regroupe la typologie affinée, les différents commentaires, et les potentialités d'étude de cas ;
- la partie "Détails" liste les informations de contacts, le site internet, et autres informations utiles sur l'association, si existantes.

L'ambition initiale de recenser la totalité des associations du JO a été revue à la baisse au cours de l'étude au profit d'un travail plus qualitatif, à la fois de développement de l'outil et de soin apporté à la saisie, dont la précision est primordiale pour s'assurer ensuite de produire une analyse de qualité.

Deux méthodes de saisie ont été retenues jusqu'à la clôture de l'étude, afin de permettre néanmoins une période d'analyse assez conséquente pour être représentative d'une part, et permettre l'analyse par grandes périodes, en lien avec le travail historique, d'autre part :
- la saisie complète (de 2007 à 2020), pour laquelle toutes les catégories ont été renseignées ;
- la saisie accélérée (de 1958 à 1984), pour laquelle les éléments de la partie "Actions" (sauf le territoire d'intervention) et "Détails" ne sont pas renseignés.

I.2 Points d'attention pour l'analyse

Concernant la collecte de données, il faut noter deux difficultés majeures.

D'une part, la saisie dans la base de données est une analyse en soi, et cette analyse dépend de l'opérateur effectuant la saisie et de sa compréhension des différentes catégories et typologies. Ainsi, il peut exister un biais dans l'analyse d'une période saisie par différents opérateurs, avec une lecture différente des éléments disponibles. Ce biais peut-être atténué par un travail d'harmonisation par l'opérateur principal (effectué au cours de l'étude), qui revoit systématiquement les entrées des autres opérateurs et les met en cohérence avec le "mode de saisie dominant" (celui de l'opérateur principal en l'occurrence). Cela ne signifie pas que ce mode de saisie est le meilleur, mais il assure une meilleure fiabilité de la comparaison et de la catégorisation que permettent l'outil, sur la base d'un même référentiel.

D'autre part, l'analyse de cette base de données porte sur le phénomène de créations légales d'associations, qui traduit la volonté de formalisation d'un rassemblement autour de valeurs et actions communes. Cependant, l'outil ne recense que peu de données relatives à l'importance réelle ces structures, à leur activité effective et à la mesure de leur impact, telles que le nombre de membres, voire de salariés, l'étendue des territoires touchés, les projets et partenariats en cours, etc. Il ne permet pas non plus d'identifier les associations qui ne sont plus actives, si la dissolution n'a pas été enregistrée au Journal Officiel. Outre les réseaux sociaux (Facebook, Linkedin…), des entretiens et une revue de la liste d'associations enregistrées avec des personnes ressources de la CAGF doivent permettre de préciser ces données. Elles pourront ensuite être intégrées à l'outil en ajoutant des catégories.

I.3 Résultats obtenus

A la clôture de l'étude, un total de 603 associations guinéennes est intégré à la base de données, soit deux tiers du total estimé d'associations enregistrées au Journal Officiel. Une période de 14 années (2007 à 2020) a été saisie de manière complète et une période de 27 années (1958 à 1984) a été saisie de manière accélérée, soit 41 années au total. Un relevé succinct (date de création, typologie affinée, dynamique de structuration géographique) couvrant la période non saisie de 1984 à 2001 a été effectué, pour permettre une brève analyse en lien avec le narratif historique, mais les éléments relevés n'ont pas été saisis dans la base de données.

I.4 Détail de la typologie affinée

La typologie a été construite au fur et à mesure des premières entrées dans la base de données et a évolué en parallèle avec la saisie elle-même. On obtient ainsi 18 typologies.

OSIM co-dev à dominance territoriale (pays d'origine)	Mobilisation dans le pays d'accueil pour des activités développement local dans le pays d'origine des membres de la diaspora, structurées autour du territoire d'origine (village, région…).
OSIM co-dev à dominance thématique	Mobilisation autour de problématiques sociétales (mutilations sexuelles féminines, mariage forcé, menaces du fait d'une orientation sexuelle ou d'une identité de genre, liberté de la presse, religieuse…).
OSIM co-dev généraliste et/ou mobilisation citoyenne locale (pays d'accueil)	Thématique d'intervention et public très peu spécifiques ou thématiques et publics multiples et divers.
Fédération/ Réseau de mobilisation de la diaspora	Vision institutionnelle, fédération ou y aspirant par la recherche affichée d'un lien des organisations à buts communs.
Association d'étudiant.e.s	Accueil, orientation, défense des droits étudiants.
Association politique/ de partisans	Mobilisation pour la diffusion de messages politiques, association de partisans militant en faveur de partis politiques, de candidats.
Association culturo-cultuelle	Mobilisation autour de la pratique du culte.
Association d'entraide communautaire (dominance ethnique)	Mention explicite de la composante ethnique ou communautaire dans l'objet ou sur les réseaux sociaux.
Association d'entraide familiale	Mobilisation pour le soutien entre membres d'une même famille.
Association de promotion artistique/culturelle/sportive	Active dans le domaine de l'action culturelle, l'art ou association sportive.
Association de corporation et/ou d'élite/ Groupe de réflexion	Mobilisation de catégories socio-professionnelles supérieures, de profession, think tanks, groupe de réflexion sur des questions générales de développement.
Association de femmes	Mobilisation affichée autour du genre, et/ou pour l'amélioration de la condition féminine.
Association d'entrepreneurs/ soutien à l'entrepreuneuriat	Soutien à l'entrepreneuriat, à la réinstallation dans le pays d'origine.
Association de sympathisant.e.s	Actions de solidarité internationale générales, membres/bureau en majorité non issus de la diaspora.
Media	Outil de diffusion d'information.
Association de promotion des Droits de l'Homme	Association militant en faveur de l'ouverture démocratique, et de lutte contre la répression politique mais n'ayant pas le profil "OSIM de co-développement" (pas d'activités de terrain en Guinée notamment).
Association de défense des intérêts de ressortissants français en Guinée	Défense des intérêts de ressortissants français en Guinée, on en rencontre jusqu'en 1980.
Indéterminé	Doute sur le lien à la diaspora (sympathisants ou ressortissants ?).

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION GUINEENNE EN FRANCE (DONNEES INSEE)

II.1 Effectif de la population guinéenne en France

En 2017, on a recensé 32 776 émigrés guinéens et 51 315 enfants nés en France soit un potentiel diasporique de près de 85 000 individus d'après l'INSEE.

Au rythme de croissance actuelle (on constate un doublement des entrées annuelles entre les deux dernières périodes de recensement), le nombre d'émigrés guinéens en France doublerait d'ici 2023.

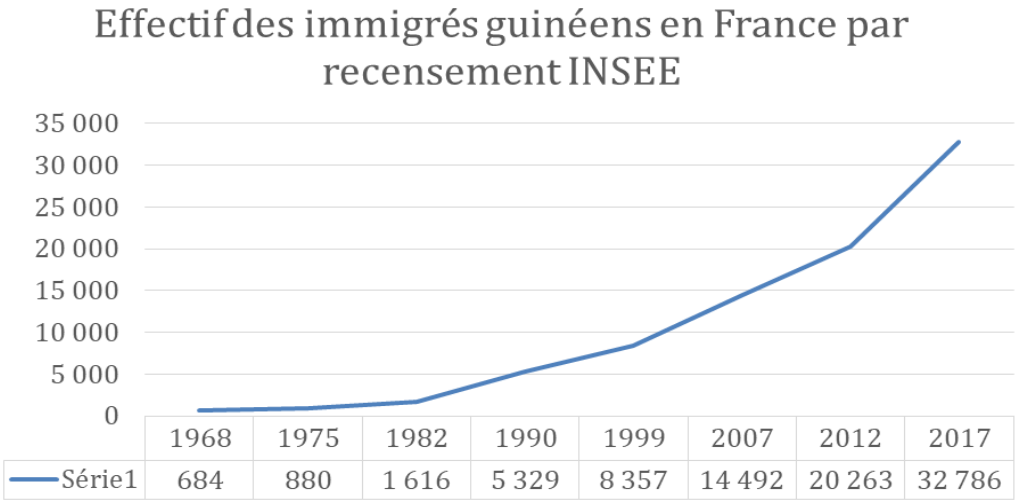

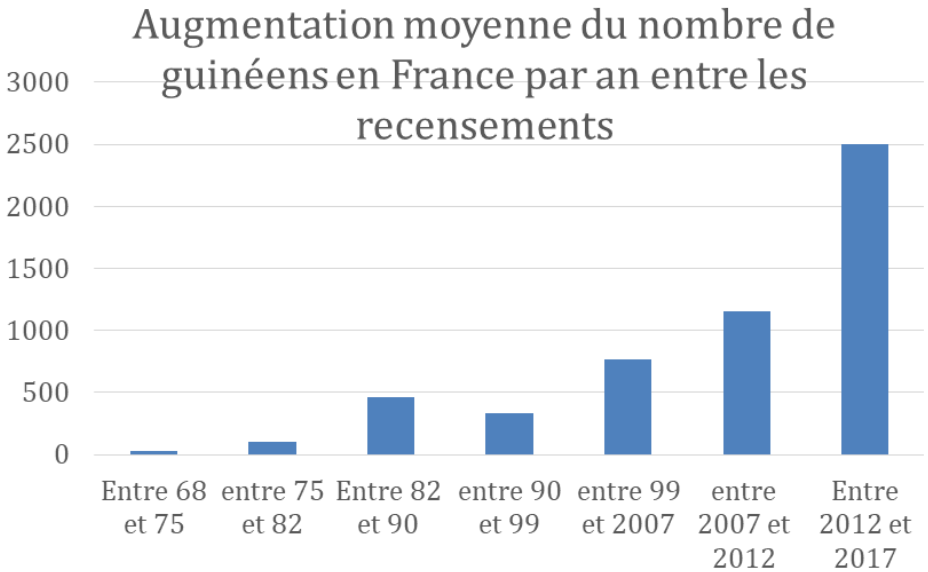

II.2 Données complémentaires

- 4 119 étudiants en 2019 (Campus France)
- 6 992 demandeurs d'asiles guinéens en 2018, 2ème pays après l'Afghanistan (Min. Intérieur)
- 615 obtentions du statut de réfugié (OFII 2019)
- 338 demandes de regroupement familial (OFII 2019)
- 2 150 signataires de Contrat d'Intégration Républicaine (OFII 2019)
- 1 373 demandeurs de séjour pour soin (OFII 2019)
- 5 028 entrées dans le dispositif MNA en 2019, premier pays africain (Min. de la justice)
- 3 527 guinéens contrôlés en situation irrégulière sur le territoire
- 46 « retournés volontaires » (OFII 2018)
- 121 expulsés

II.3 Niveau d'étude

Niveau d'études général

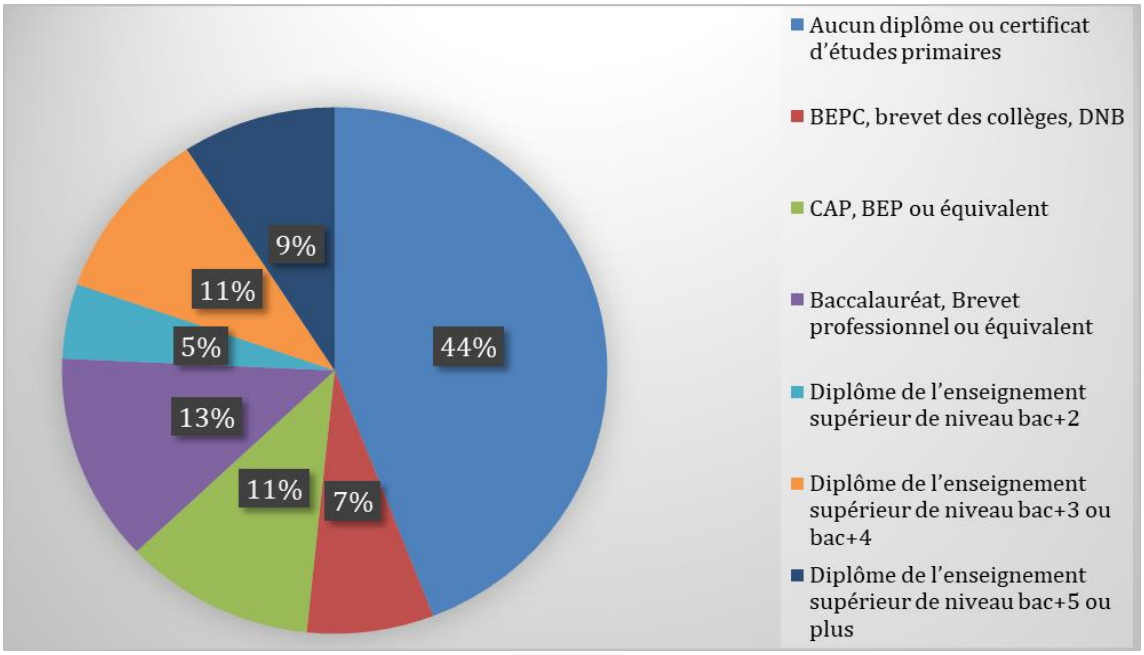

62% des Guinéens en France ont un niveau d'étude inférieur au bac.

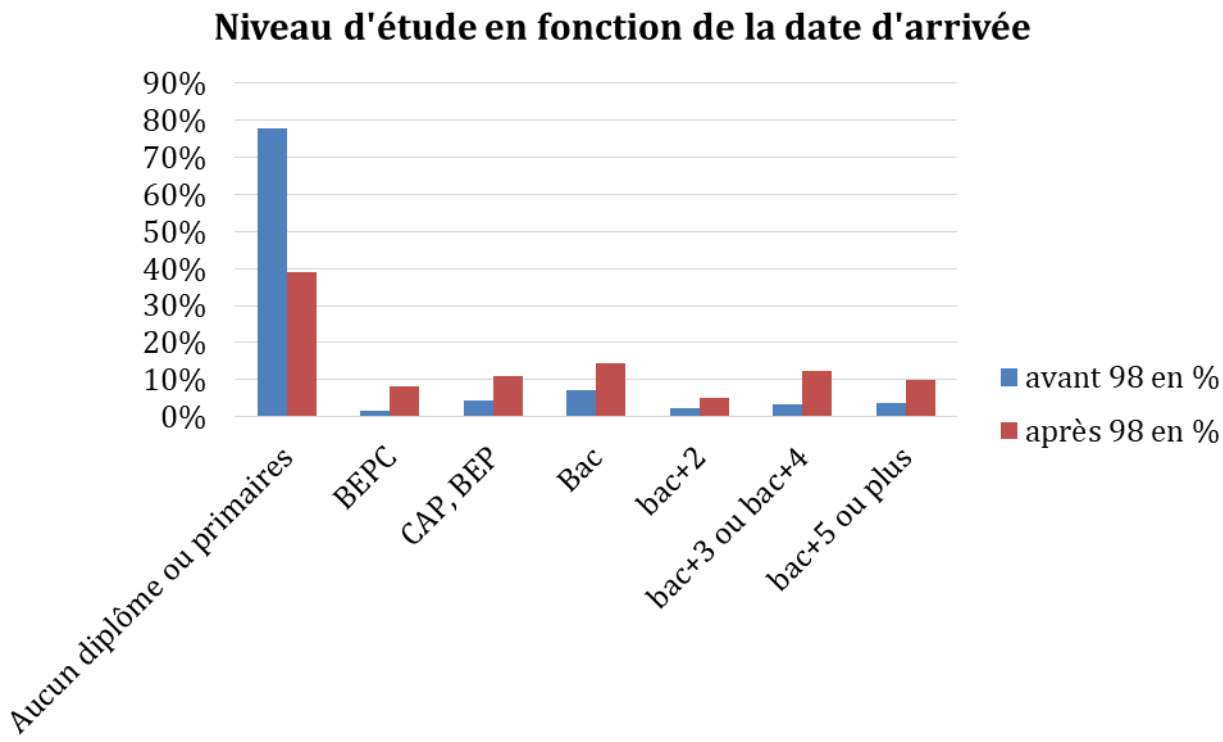

Une population de mieux en mieux formée, mais un effectif encore important en dessous du bac.

II.4 Âge

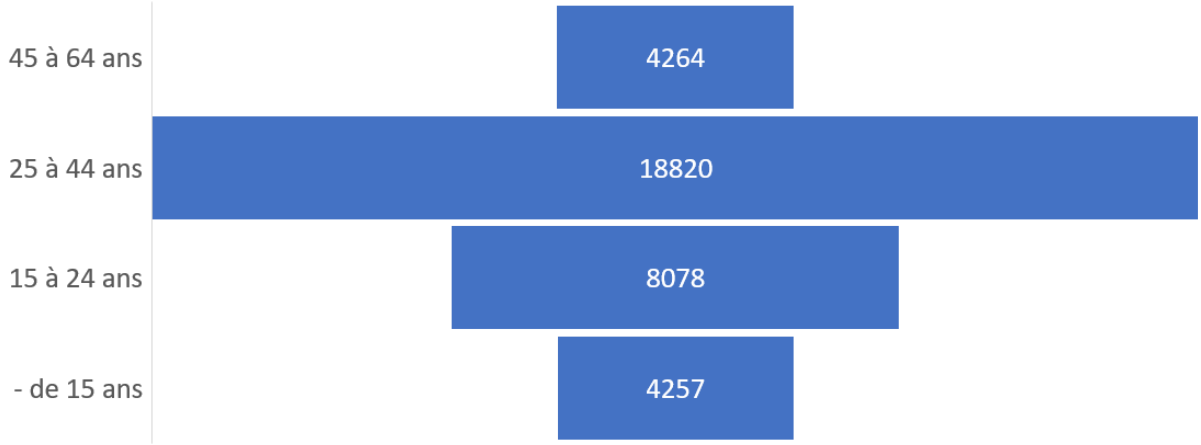

II.5 Catégorie Socio-professionnelle

1%	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
4%	Cadres et professions intellectuelles supérieures
6%	Professions Intermédiaires
22%	Employés
22%	Ouvriers
2%	Retraités
43%	Autres personnes sans activité professionnelle

Catégorie Socio-professionnelle par âge

	- de 15 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans
Effectif total	4 257	8 078	18 820	4 264
% total	12%	23%	53%	12%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise			0,4%	1%
Cadres et professions intellectuelles supérieures			3%	1%
Professions Intermédiaires			5%	1%
Employés		7%	38%	20%
Ouvriers		6%	23%	48%
Autres personnes sans activité professionnelle		87%	31%	29%

II.6 Répartition géographique en France

Île-de-France	41%
Auvergne-Rhône-Alpes	10%
Pays de la Loire	8%
Nouvelle-Aquitaine	8%
Hauts-de-France	7%
Centre-Val de Loire	5%
Occitanie	5%
Grand Est	5%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4%
Normandie	3%

TROISIEME PARTIE : ETAT DES LIEUX DU TISSU ASSOCIATIF DE LA DIASPORA GUINEENNE EN FRANCE SUR LA PERIODE 2007 A 2020

III.1 Un nombre croissant de créations d'associations au fil des années

La période 2007 à 2020, soit 14 années, totalise un nombre de 561 créations d'associations en lien avec la Guinée Conakry, dont 467 sont des associations de la diaspora.

Période 2007- 2020	
Entrée « Guinée » dans le JO, rubrique création d'associations	818
Création d'associations en lien avec la Guinée Conakry	561
Dont associations de ressortissants	467

L'augmentation du nombre de création d'associations suit l'évolution de la situation démographique de la population guinéenne en France.

On compte 40 créations d'associations en lien avec la Guinée Conakry par an en moyenne sur la période. En ne tenant pas compte de l'année 2020, durant laquelle la crise sanitaire due au Covid-19 a pu avoir un impact sur le nombre de création d'associations, on passe de 34 créations en 2007 à 55 en 2019.

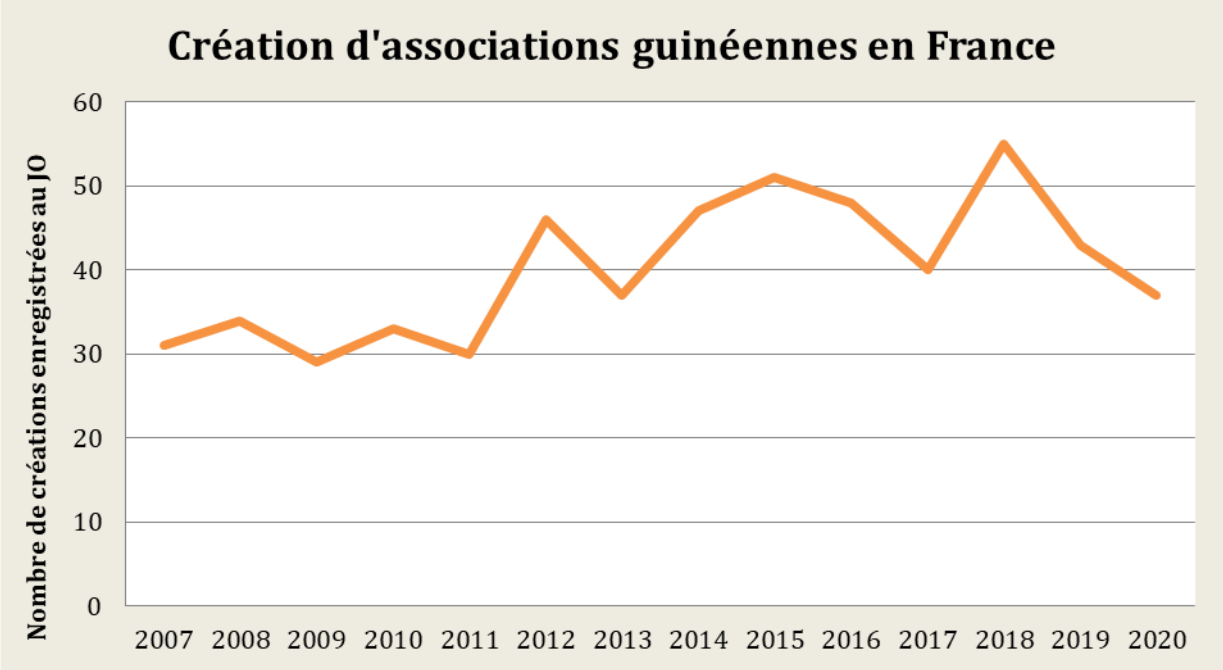

III.2 Une présence répartie sur tout le territoire français

Des associations guinéennes ont été créées dans l'ensemble de régions françaises. La majorité des associations ont été créées en Île-de-France mais cela représente moins de la moitié du total, contrairement à ce que l'on peut observer d'autres types d'associations (Tunisie…). Les trois autres régions assez fortement représentées sont l'Auvergne-Rhône-Alpes, les Pays de la Loire et la Nouvelle-Aquitaine. Ceci correspond assez précisément à la répartition des citoyens guinéens en France.

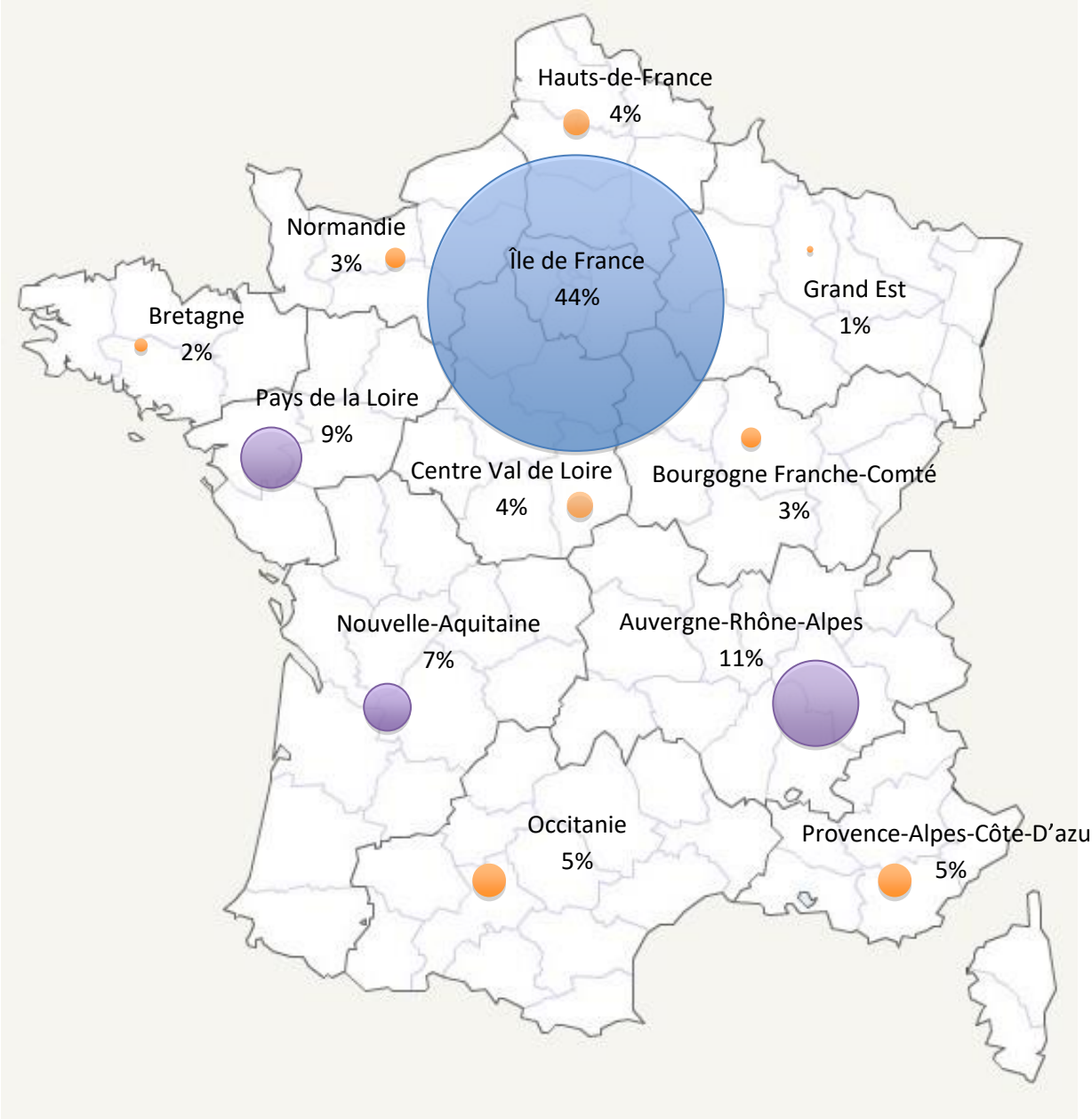

III.3 Une dominance d'association à caractère social

Les associations recensées ont été classifiées en 5 grandes thématiques, correspondant à leur domaine d'intervention.

Social : la thématiques regroupe notamment les associations qui agissent dans le domaine de la solidarité, mettent en œuvre des projets de développement local, mènent des activités d'insertion par le biais de l'action sociale, développe la mobilisation citoyenne, et cherche à rassembler et faire du lien entre les guinéens en France.

Economique : la thématiques regroupe notamment les associations qui travaillent pour l'accès à l'emploi, soutiennent l'entrepreneuriat, facilitent la vente de produits agricoles/locaux, développent le commerce équitable, proposent de la formation professionnelle, réalisent des diagnostics de secteurs, créent et animent des réseaux professionnels.

Politique : la thématique regroupe notamment des associations qui promeuvent la bonne gouvernance, affichent un soutien à des partis politiques, encouragent l'ouverture du débat démocratique, le dialogue citoyen, se mobilisent pour l'unité nationale, luttent contre la corruption, participent à la diffusion d'informations sur l'actualité politique, mènent des activités de réflexion sur des thématiques variées.

Artistique/ Culturel/Sportif : la thématique regroupe des associations qui agissent dans le domaine de la promotion artistique, de l'animation culturelle et sportive.

Environnement/Climat : la thématique regroupe notamment des associations qui interviennent sur les questions liées à l'écologie et la lutte contre le changement climatique, mènent des actions de protection de l'environnement, de restauration des écosystèmes, de promotion des énergies renouvelables.

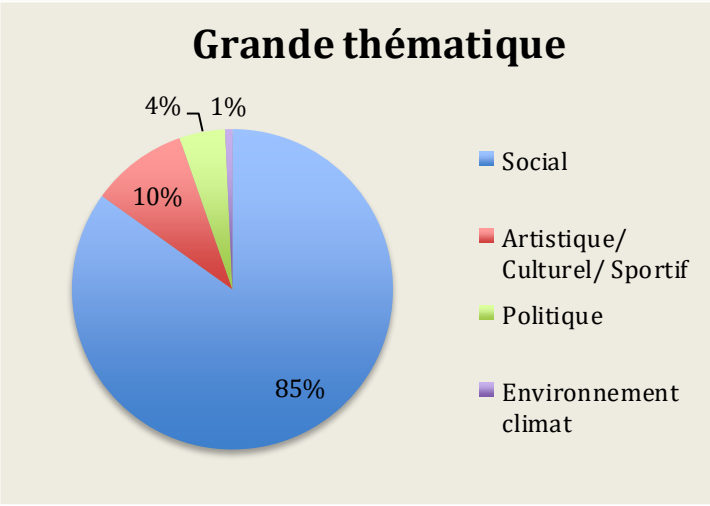

On constate une nette dominance des associations à thématique sociale (85%).

Les associations à thématique politique ne représentent que 4% du total, ce qui peut surprendre quand on met ceci en résonnance avec l'histoire socio-politique mouvementée de la Guinée, qui a marqué sa diaspora et l'impact encore aujourd'hui.

III.4 Une majorité d'association de typologie "OSIM"

A la lecture des résultats, on constate qu'une grande majorité d'associations appartient à la typologie OSIM (68%). Cette typologie large en comprend 3 spécifiques, dont une majorité d'OSIM de co-développement généralistes, qui représente 30% du total et se caractérisent par une thématique d'intervention et un public très peu spécifiques ou des thématiques et publics multiples et divers. Cette non spécification pourrait traduire une stratégie d'accès au financement, car un objet trop précis restreint les possibilités de correspondre aux priorités des potentiels bailleurs et partenaires.

En lien avec la rubrique précédente, on ne retrouve que peu d'associations à thématique politique (elles sont représentées à 1% par les associations de partisans et à 2% par les associations de défense des Droit Humains). On peut se demander ici si les associations de militantisme politique ne relèveraient pas plutôt d'associations de fait, donc non formalisées en Préfecture.

La typologie associations de femmes n'apparaît également pas dans les typologies les plus représentées, on peut nuancer en s'interrogeant sur la possibilité qu'une partie soit intégrée dans la catégorie OSIM.

Enfin, la typologie associations d'entraide communautaire est également peu représentée mas cela peut s'expliquer par le fait de ne pas vouloir l'afficher ouvertement.

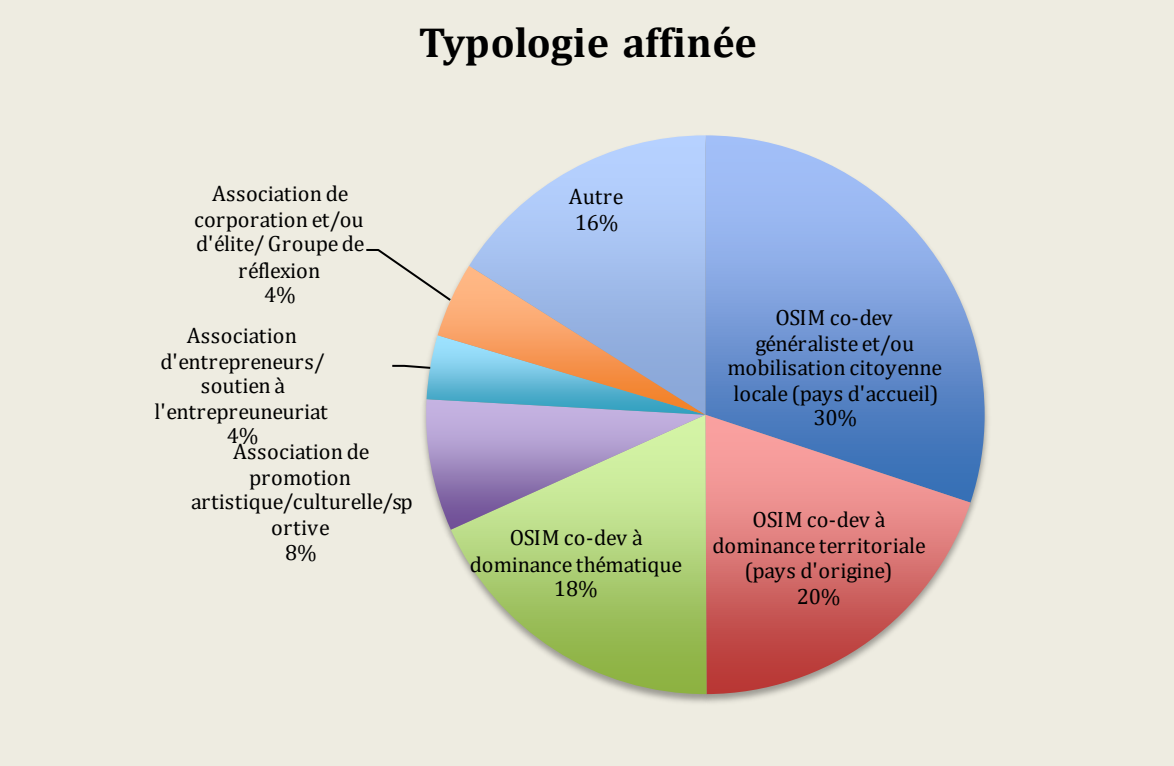

III.5 Dynamique de structuration socio-démographique : la prééminence du lien au territoire

La structuration par rapport au territoire domine car elle concerne plus de la moitié du total des associations considérées (313). Quasiment 2 sur 10 sont structurées par rapport au village d'origine et plus d'un tiers à l'échelle d'un territoire plus large en Guinée ou un territoire en France.

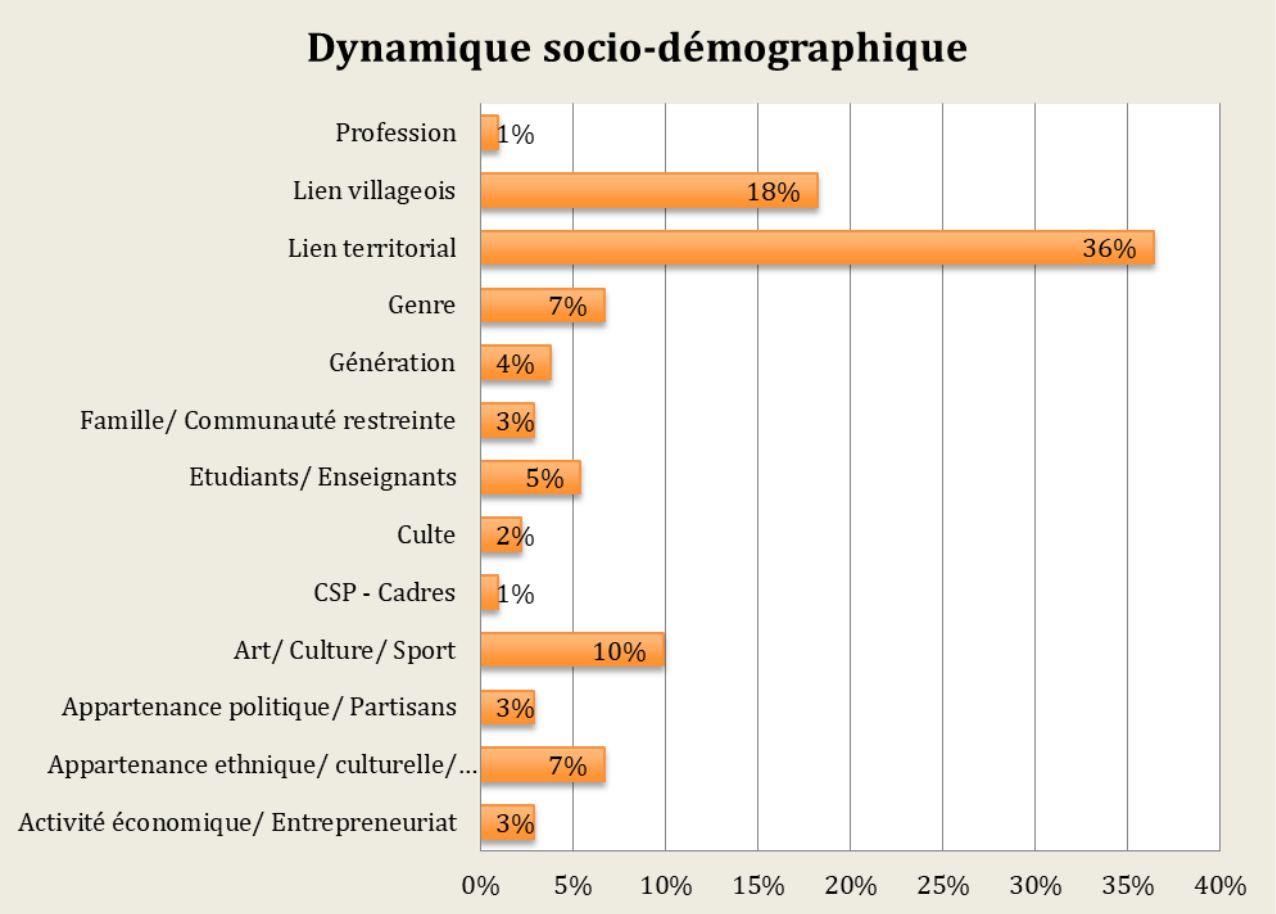

Concernant le lien territorial, il nous apparaissait important de différencier l'échelle villageoise, avec une très forte identification au terroir d'origine et des liens très concrets avec une communauté identifiée, des autres ancrages territoriaux à l'échelle plus large que le village, ce qui concerne notamment l'échelle des régions naturelles mais aussi de divisions administratives telles que les préfectures ou régions administratives en Guinée, ou des territoires en France.

III.6 Une dynamique de structuration en lien avec le territoire d'origine

La dynamique de structuration géographique des associations considérées est de trois ordres. Elle peut s'articuler autour du territoire d'accueil, avec un objectif de promotion de la solidarité et l'insertion sociale des guinéens en France, la défense de leurs droits, et la promotion de la culture guinéenne. Elle peut également s'articuler autour du territoire d'origine, dans un objectif de développement du pays dans son ensemble ou d'une région en particulier, en fonction de la proximité qu'entretiennent les membres avec ce territoire. Et enfin, elle peut s'articuler autour du territoire d'accueil et d'origine.

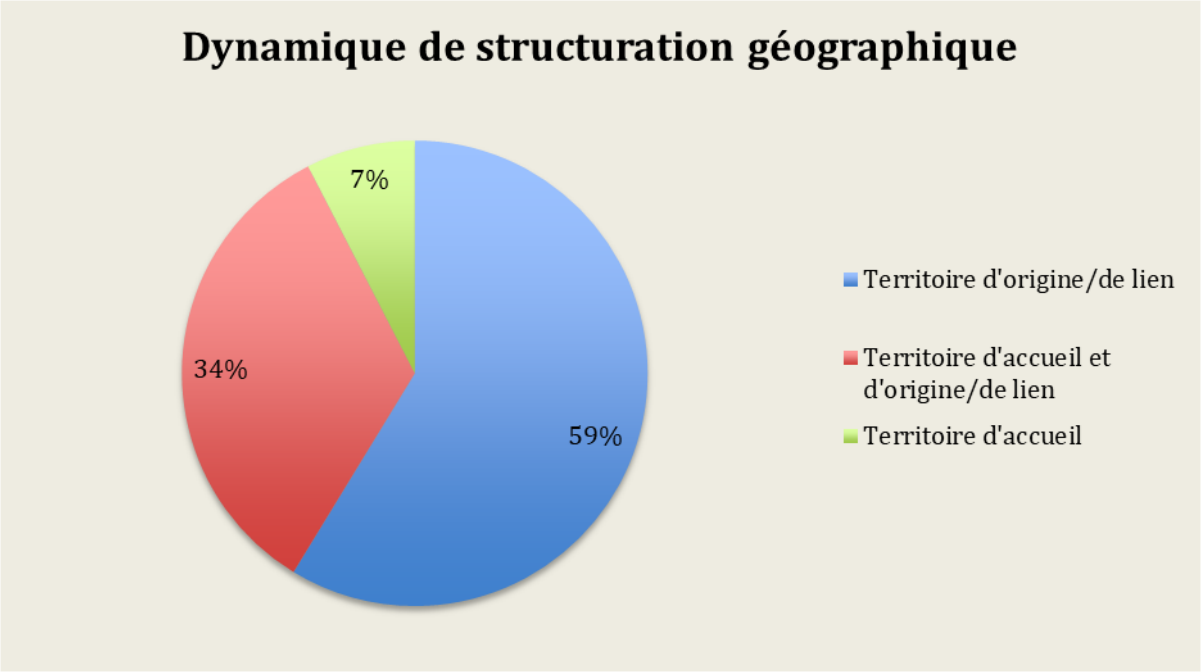

Malgré l'histoire de migration de la diaspora guinéenne, construite en rupture forcée avec le territoire d'origine, et dans un parcours de migration par étapes, accentuant cet éloignement progressif, la structuration des associations en France révèle un fort lien avec ce territoire d'origine. En effet, seulement 7% des associations ne sont pas organisées selon cette dynamique, mais exclusivement par rapport au territoire d'accueil. La majorité des associations, près des deux tiers, sont structurées pas rapport au territoire d'origine et un tiers par rapport aux deux territoires.

III.7 Deux régions d'origine dominantes

Sur les 152 associations mentionnant une dynamique de structuration en lien avec la Guinée, une part quasi-équivalente est liée à la Moyenne Guinée et la Guinée Maritime, le reste étant réparti entre les deux autres régions naturelles (Haute Guinée et Guinée Forestière) et la capitale Conakry. Ces chiffres sont à mettre en perspective avec la région d'origine des immigrés guinéens en France.

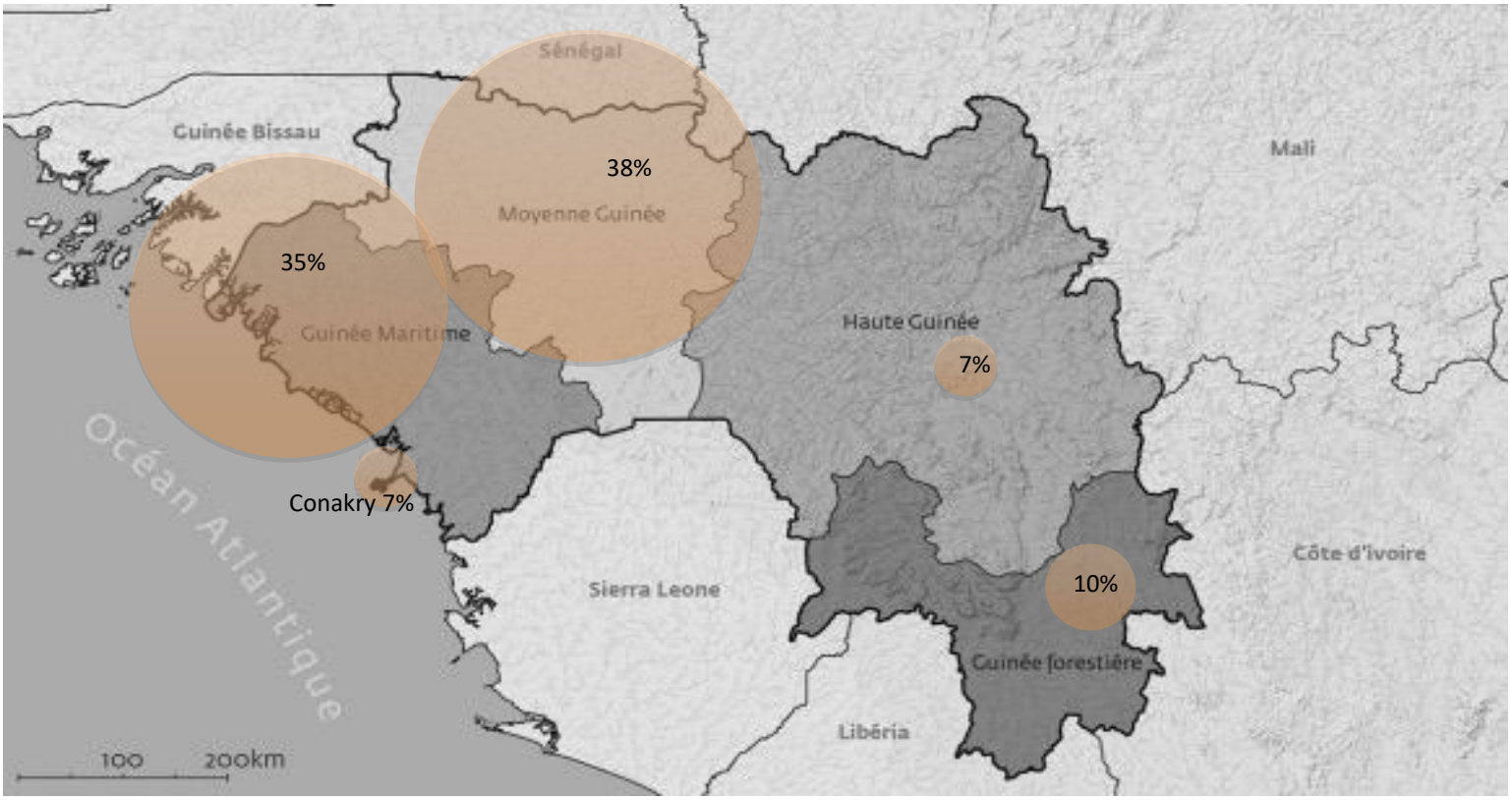

III.8 Objectifs de développement ici et là-bas

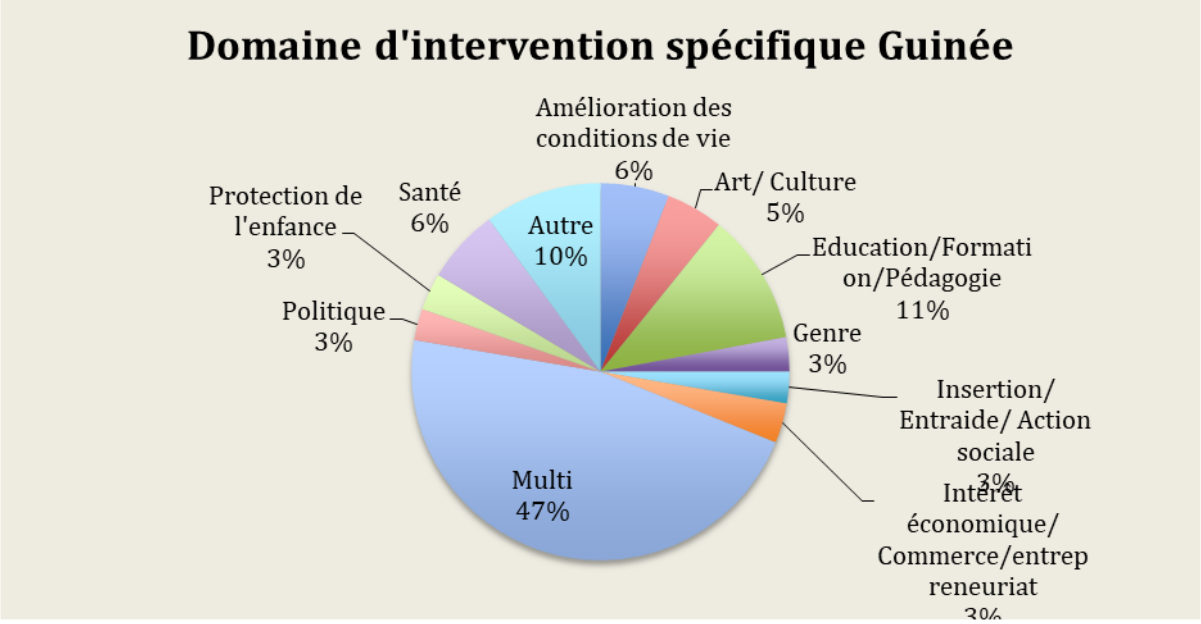

Côté Guinée, en cohérence avec la typologie affinée, on constate que près de la moitié des associations interviennent dans plusieurs secteurs de développement, ou sans spécifier de secteur particulier. Ceci correspond aux OSIM généralistes et celles qui se structurent autour du développement d'un territoire donné mais par de multiples portes d'entrées en terme de thématique de développement.

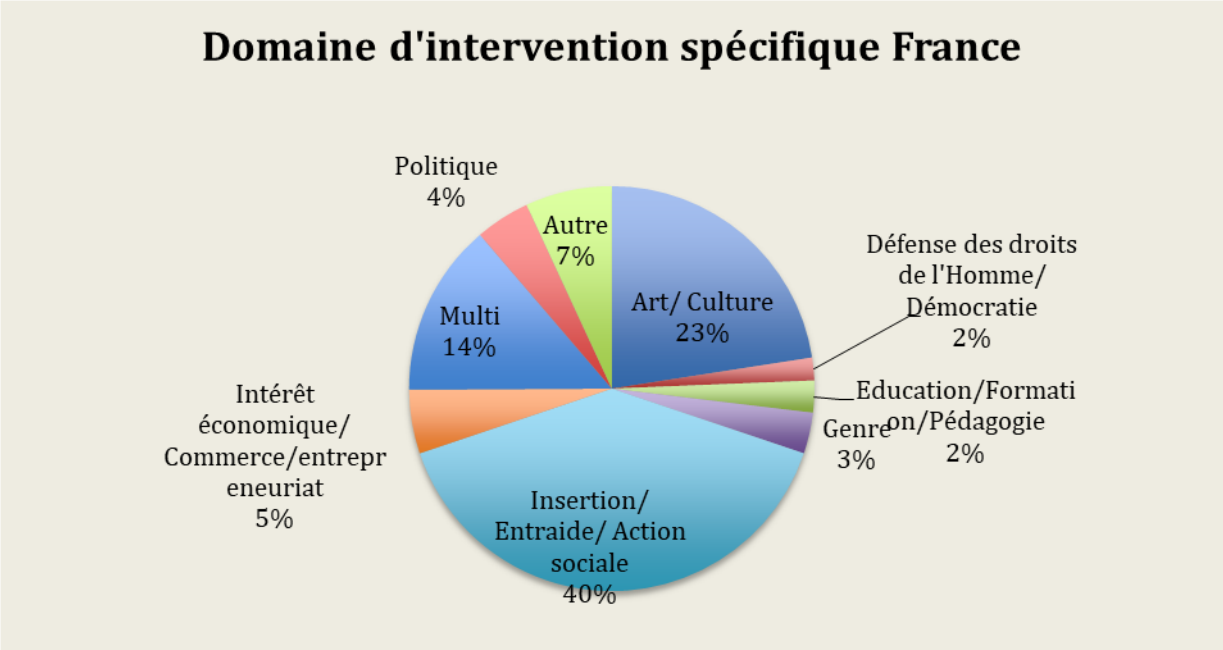

Côté France, c'est l'insertion/ l'action sociale ainsi que l'animation culturelle qui sont les secteurs dominants.

III.9 Présence sur les réseaux sociaux (Facebook)

Sur la période, 137 associations ont été repérées sur Facebook, et 13 d'entre elles totalisent plus de 2.000 likes, membres ou amis sur leur page ou leur profil. L'Amicale des Ressortissants et Sympathisants de la Guinée en France est loin en tête avec à elle seule 79 000 likes sur sa page au moment de l'étude.

Nom		Année de création	Niveau d'activité	Typologie affinée	Nombre de likes/ membres / amis
AMICALE DES RESSORTISSANTS ET SYMPATHISANTS DE LA GUINEE EN FRANCE	ARSGF	2009	Actif	Association culturo-cultuelle	79 000
NEWSGUINEE		2018	Très actif	Media	35 222
WELBE-HAAYO-MA		2018	Actif	Association d'entraide communautaire (dominance ethnique)	13 303
ASSOCIATION CHANCE ET PROTECTION POUR TOUTES	ACPPT	2014	Très actif	Association de femmes	4 432
AVANCONS POUR LA GUINEE		2014	Plus actif	OSIM co-dev à dominance thématique	3 946
ACTION SOCIALE ET ECOLOGIQUE GUINEENNE		2012	Plus actif	OSIM co-dev à dominance thématique	3 009
ASSOCIATION GUINÉENNE DES ÉTUDIANTS DE TOURS		2018	Très actif	Association d'étudiant.e.s	2 770
POTTAL FII BHANTAL FOUTA-DJALLON RENAISSANCE GUINEENNE		2013	Très actif	OSIM co-dev à dominance territoriale (pays d'origine)	2 500
ENFANCE DU GLOBE PARIS	EDGP	2016	Plus actif	OSIM co-dev à dominance thématique	2 275
CLUB TEMOURE INTERNATIONAL	C.T.I	2016	Très actif	Association de promotion artistique/culturelle/sportive	2 271
UNE GUINEE A CONSTRUIRE ENSEMBLE		2007	Très actif	Association culturo-cultuelle	2 242
224 PRODUCTION		2014	Très actif	Association de promotion artistique/culturelle /sportive	2 383
CLUB GUINÉE-RENAISSANCE	CGR	2015	Plus actif	Association de corporation et/ou d'élite/ Groupe de réflexion	2 073

LIVRABLE 3

Portraits d'associations

LE SOURIRE D'HAWA

Domaines d'intervention : santé maternelle et infantile.

Zones d'intervention : les premières activités se sont déroulées dans le centre de santé de Kokonfing (village de la sous-préfecture de Bintimodia, préfecture de Boké), zone d'origine des membres fondatrices de l'association. Après la clôture de ce premier projet, l'ambition de l'association est d'intervenir dans chacune des régions de la Guinée.

Membres : 15

Date de création (parution au Journal Officiel) : 20 octobre 2018

Objet : Participer à la lutte contre la mortalité néonatale, infantile et maternelle en Guinée.

Carte de visite

Présidente : Kadiatou SAKHO
Contact : Naista SAKHO, vice-présidente depuis 2018 (entretien en février et mars 2021)
Adresse du siège du social : 32, rue Godefroy Cavaignac, 75011 Paris
Site-internet : www.lesouriredhawa.com (en construction)
Réseaux sociaux :
Facebook - https://www.facebook.com/lesourirehawa
Instagram - @lesourirehawa

Histoire

La création de l'association a été impulsée par l'actuelle présidente et fondatrice, Kadiatou Sakho, née en France, de parents Diakhanké guinéens, originaire de la région de Boké. C'est en regardant un reportage sur la Guinée en 2014, alors qu'elle venait d'accoucher de sa fille, qu'elle a été bouleversée par le témoignage d'une maman ayant perdu son bébé à l'accouchement.

La jeune femme avait été prise en charge trop tardivement, à cause des difficultés d'accès à son village et au manque de moyens logistiques (le véhicule qui l'avait transférée au centre hospitalier n'était pas équipé pour cette prise en charge). Ayant subi une césarienne, la maman a quant à elle pu être sauvée grâce à l'intervention des journalistes qui tournaient le reportage.

C'est de cet événement qu'est venue à Kadiatou la volonté de s'impliquer pour l'amélioration de la condition féminine en Guinée. Quelques temps après ce reportage, au cours d'une visite de famille en France, elle décide de réunir ses cousines pour leur parler de son projet.

Au départ, une vingtaine d'entre elles décident de s'engager dans la création de l'association, ce qui a consisté au début en la création et l'animation d'un groupe Facebook. Au fur et à mesure des discussions, les personnes les plus actives et « force de proposition » ont persévéré, se sont régulièrement réunies jusqu'à la formalisation avec l'enregistrement de la création de l'association en Préfecture.

S'en est suivie une phase de réflexion de plusieurs mois pour identifier la stratégie et les projets à développer, sur la base de nombreux échanges téléphoniques. C'est au cours d'un voyage en Guinée, à Conakry, qu'un membre de l'association (Pôle Médical) rencontre Aliou Diallo, journaliste scientifique et également chargé de formation pour l'ONG Terre Afrique Guinée. Il deviendra le point focal de l'association en Guinée.
Aliou est particulièrement sensible au statut de la femme en Guinée et de la santé maternelle et infantile, suite au décès de sa mère des suites d'une absence de prise en charge au cours d'un accouchement, événement qui l'a fortement touché.
Aliou est un homme de terrain qui intervient déjà à l'époque sur le sujet dans des écoles de la région de Boké, et son discours inspirant a convaincu les membres de l'association d'initier le travail avec lui. Il les a fortement aiguillés dans la définition des objectifs de l'association.

La première structure de santé choisie pour lancer les activités a été le centre hospitalier de Boké, tout proche de la maison familiale des membres de l'association, mais cette tentative de partenariat n'a pas eu les résultats escomptés.

Le manque de réactivité de la part du partenaire, les difficultés de communication ont découragé les membres de l'association. Malgré cela, l'association a su rebondir et persévérer, pour finalement trouver un centre hospitalier motivé.

Suite à des investigations dans la zone de Boké d'Aliou Diallo, représentant de l'association sur le terrain, un premier contact avait été établi avec M. Keita, infirmier et directeur du centre hospitalier de Kokonfing, unique ressource humaine à l'époque. Ces premiers échanges ont ensuite donné lieu au partenariat actuel.

Mode d'organisation

L'association est organisée autour de 4 pôles : en France, le pôle « Médical », le pôle « Projets » et le pôle « Communication » et en Guinée, le pôle « Reporter », géré par Aliou Diallo, journaliste et représentant de l'association sur le terrain.

En France, les membres sont dispersés dans plusieurs villes, à Paris, Orléans, Toulouse … Si ce sont en majorité de jeunes femmes (entre 24 et 32 ans), principalement issues de parents guinéens et nées en France, de nouveaux membres de toutes origines (marocaine, algérienne, sénégalaise…) ont rejoint l'association depuis peu.

Quand c'est possible, les membres se réunissent chez la vice-présidente, mais les échanges se font la plupart du temps à distance, via des solutions de travail en commun (groupes Whatsapp, logiciel de documents partagés en ligne…). Ce mode de fonctionnement correspond à leur maîtrise des réseaux sociaux et au fait qu'elles soient hyper-connectées et leur assure une bonne dynamique de travail.

N'ayant pas de locaux ni d'équipe salariée, l'association a pour le moment très peu de dépenses. Les plus importantes sont liées aux envois de containers de matériel et vêtements pour bébés et à l'achat de kits de soin.

Pour financer les différentes activités, chaque membre cotise à hauteur de 10 à 15 euros par mois. L'association a par ailleurs établi des partenariats avec des associations et entreprises en France et en Guinée qui lui assurent une rentrée d'argent supplémentaire.

Projets en cours

Pour réduire la mortalité néo-natale en Guinée, l'association vise à améliorer la prise en charge des femmes enceintes dans les structures de santé, fournir du matériel et des équipements médicaux, renforcer les capacités du personnel de santé, et à sensibiliser la population sur les questions liées à la grossesse et à la maternité.

Elle choisit d'intervenir dans des structures de santé de zones reculées pour une durée d'un ou deux ans. Elle intervient depuis janvier 2019 dans le centre de santé de Kokonfing dans la sous-préfecture de Boké, géré par un seul infirmier.

L'une des activités principales de l'association est le programme « Accompagnement d'une vie ». Il permet de parrainer de futures mamans à hauteur de 30 euros, à l'aide de kits de soins de maternité qui permettent leur prise en charge médicale pendant leur grossesse jusqu'à l'accouchement, mais aussi après la naissance de leur bébé, et l'achat de produits de première nécessité pour la mère et l'enfant.

L'intervention à Kokonfing touche à sa fin et l'association souhaite maintenant entamer une collecte de fonds pour l'équipement du centre de santé avant de clôturer le partenariat et de se concentrer sur une autre structure.

En complément de ces activités, l'association met en place des actions plus ponctuelles, au bénéfice la population guinéenne. C'est le cas de la campagne spéciale ramadan 2021, qui consiste à apporter une aide alimentaire aux plus démunis pour la rupture du jeûne. Cette campagne s'appuie sur le réseau de l'association et l'implication d'entrepreneurs de la diaspora sollicités via les réseaux sociaux. A ce jour, deux d'entre eux (Diaby BAZIN, jeune styliste très connu de la communauté guinéenne, et une membre de l'association ayant créé sa marque de vêtements) ont conclu un accord de partenariat ponctuel pour reverser une partie de leurs bénéfices à cette opération sur toute la période de Ramadan.

Partenariats en cours

Les partenariats sont gérés par la vice-présidente.

L'association a actuellement quatre partenariats en cours avec les organisations suivantes :
- l'ONG guinéenne Mon enfant ma vie, intervenant dans le domaine de la santé et de l'éducation maternelle et infantile, pour un accord d'entraide mutuelle,
- Jolyka Beauty, marque française de cosmétique lancée par une ancienne candidate franco-guinéenne au concours Miss France, qui reverse 4% de ses bénéfices à l'association,
- Only Faats, blogueuse mode, française d'origine guinéenne, réalise de la vente de vêtement en ligne en collaboration avec l'association et qui reverse 20% des bénéfices issus de la vente de ces produits,
- Mme Bonbons, marque de confiserie halal et vegan, créée par une jeune femme française d'origine guinéenne, qui reverse une partie de ses bénéfices.

Trois nouveaux partenariats ont récemment été conclus avec :

- la marque française de vêtements Mamacita, créée par Kadiatou Sakho, présidente de l'association,
- Sneakers Shine, une marque de chaussures et personnalisation créée par une entrepreneure franco sénégalaise,
- Afrofrip, une marque qui a pour but d'offrir une seconde chances aux tenues africaines, en les rachetant et les mettant en vente ou location sur son site internet.

Par ailleurs, une collaboration avec le média Guinée Buzz a récemment débuté, afin qu'ils communiquent sur l'association et qu'ils relaient leur campagne de levée de fonds pour l'équipement du centre hospitalier de Kokonfing.
Tous ces partenaires ont été mobilisés grâce au réseau des membres de l'association et notamment celui de la vice-présidente, et grâce à une présence active associée à un travail de veille sur les réseaux sociaux, en particulier Instagram.

En Guinée, le seul partenariat opérationnel de l'association jusqu'à présent est celui du centre hospitalier de Kokonfing.

Ancrage territorial ici et là-bas

En France, l'association n'est pas particulièrement active sur le terrain de la mobilisation en lien avec son territoire, et n'est pas inscrite dans des réseaux en lien avec le paysage associatif français.

Elle ne se mobilise pas non plus sur les questions de promotion de la culture guinéenne en France.
Cependant, elle souhaite développer son réseau en France, notamment dans une optique de renforcement de capacités et d'accès aux financements.

Elle n'a que récemment eu connaissance de l'existence de la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF). Grâce à la sponsorisation d'une publication sur le réseau social Instagram, l'un des membres de la CAGF a découvert les activités de l'association et a pris contact avec elle. Un poste s'ouvrant au même moment, il a d'ailleurs décidé de rejoindre l'équipe du Sourire d'Hawa, au Pôle « Communication ».

Côté Guinée, l'association est consciente de l'importance de travailler avec les autorités locales, et notamment les collectivités locales pour valider son action auprès de la population, et c'est une volonté affichée, mais elle a encore besoin de développer cet ancrage.
Jusqu'à présent, le lien avec les autorités s'est limité à une première approche de la sous-préfecture de Bintimodia, à laquelle l'association a été présentée par le représentant sur place.

Perspectives

Afin de pérenniser et d'étendre ses activités de manière générale, l'association aimerait développer sa capacité de levée de fonds. Pour le moment, les modalités d'accès aux financements paraissent encore trop lourdes à cette jeune association.

Plus de stabilité financière et un accroissement des fonds disponibles permettraient à l'association de pérenniser ses activités en Guinée.
Actuellement, les subventions, supposées mensuelles, de l'association au centre de santé partenaire ne sont pas régulières par manque de fonds disponibles.

Elle souhaite également élargir l'équipe de terrain, et c'est une volonté qui se fait de plus en plus pressante depuis quelques mois. Une nouvelle volontaire a d'ailleurs déjà rejoint l'équipe sur place.
Par ailleurs, le travail de terrain est exigeant, et les ressources humaines actuellement impliquées, Aliou Diallo en tête, mériteraient une rémunération régulière et un appui pour s 'équiper en matériel (ordinateur portable, appareil photo…).
Il est également question, si les activités se développent, d'installer un bureau faisant office de siège, pour offrir un espace de travail à l'équipe et pouvoir accueillir le grand public et les potentiels partenaires. Enfin, en termes d'activités, l'association se projette actuellement sur la sélection d'une nouvelle structure sanitaire pour établir un prochain partenariat. Elle aimerait améliorer cette étape, en mettant en place un processus plus qualitatif. Le nouvel arrivé au Pôle Communication pourrait les aider grâce à son contact dans la région de Mamou. La mise en place d'un local de téléconsultation est également en projet.

ASSOCIATION DES JEUNES GUINEENS DE FRANCE (AJGF)

Domaines d'intervention : intégration sociale et insertion professionnelle, animation culturelle, vie étudiante, co-développement
Zones d'intervention : Île-de-France, Guinée
Membres : 1 200 membres, bénévoles et sympathisants
Date de création (parution au Journal Officiel) : 25 octobre 1997
Objet : entraide et solidarité entre les jeunes Guinéens de France ; faire naître une dynamique unitaire par l'organisation de manifestations culturelles et sociales.

Carte de visite

Président : Halimatou CAMARA
Contact : Halimatou CAMARA, Présidente depuis 2019 (entretien en avril 2021)
Adresse du siège du social : Maison du Combattant et des Associations, 20, rue Edouard Pailleron, 75019 Paris
Mail : bureau@ajgf.org
Site internet : www.ajgf.org
Réseaux sociaux :
Facebook - https://www.facebook.com/ajgfofficiel

Implication

Halimatou Camara est investie au sein de l'AJGF depuis 2015 et en est la présidente de depuis juillet 2019.
Alors au lycée, elle est arrivée en France en 2004, pour y poursuivre ses études sur la volonté de son père. C'est 5 ans plus tard qu'elle a fait son premier voyage de retour en Guinée, et elle y est retournée tous les deux ans depuis. C'est là qu'elle a été choquée de constater que la situation en Guinée semblait ne pas évoluer et qu'elle a développé un intérêt particulier pour les questions de développement, avec une approche par l'écologie, le développement durable et les énergies renouvelables.
Avant son implication associative, elle ne connaissait que peu de guinéens en France. Depuis 2008, elle suivait de loin les activités de l'AJGF, qu'elle a connue par une amie participant au concours Miss Guinée France.
En 2015, elle a eu connaissance d'un appel à volontaire lancé par l'AJGF, au sujet d'un projet maraîcher. Le projet était construit suivant des pratiques agricoles conventionnelles et elle avait envoyé un mail pour protester contre cette orientation, grâce à son expérience en tant que chef

de projet développement durable chez Picard et grâce à son fort intérêt sur les questions environnementales et écologiques et la thématique des énergies renouvelables, développées au cours de ces études.
Le projet n'a finalement pas vu le jour mais elle avait été recontactée par l'association suite à cela. Cet enrôlement a été accéléré suite à une période douloureuse de sa vie : le décès de son père. Le besoin de trouver une activité pour occuper son temps et son esprit l'a conduite à s'investir en tant que bénévole d'abord, puis en tant que responsable de la Commission Projet. Elle a ensuite pris le poste de Vice-Présidente, sous la responsabilité duquel se trouve cette commission Projet. Elle a finalement été élue Présidente de l'association en 2019.

Histoire

Historiquement, l'AJGF a émergé de la volonté d'une guinéenne d'origine, née en France, de s'ouvrir à l'échange avec son pays d'origine. Ensuite, la vague des étudiants guinéens arrivés en France pour les études, dans les années 2004-2005, a impacté la structuration de l'association et ce profil est devenu majoritaire au sein des membres. Il ne reste aujourd'hui que peu de guinéens nés en France dans l'association, et notamment au sein des membres du bureau, mais l'AJGF a la volonté d'attirer ce type de profil dès leur jeune âge.

L'association affiche son caractère apolitique, et notamment pour écarter les tensions liées à l'ethnicité au sein de la communauté guinéenne, fortement liées aux questions politiques.
A une époque l'association était identifiée comme liée à la communauté peule, du fait de l'appartenance de la majorité des dirigeants à cette communauté et du fonctionnement en réseau. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et l'association est fière de sa multi-culturalité et se veut ouverte à tous (guinéens et non guinéens) sur la base de valeurs telles que la solidarité, l'engagement, le vivre ensemble et la transparence. Ainsi, l'association est particulièrement attentive à l'usage du français comme langue de travail, même si des langues comme le peul et le soussou sont ponctuellement utilisées.

Les 5 premières années de la vie de l'AJGF ont été rythmées par des activités de rencontres entre les membres, autour d'évènements festifs (barbecue annuel…).
En 2002, les premiers voyages en Guinée ont débuté, notamment avec la mise en place du projet « Construire l'avenir », qui consistait à aller à la rencontre des populations guinéennes pour s'imprégner des réalités locales, ce qui a également été l'occasion de fournir du matériel pédagogique à quelques établissements scolaires. En 2003, dans cette même dynamique de mieux connaître le pays d'origine de leurs parents, les membres de l'association ont accompagné l'équipe du Petit Futé.
L'AJGF a ensuite contribué à la mise en place du Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM). Elle a également été membre créateur du Forum de la Jeunesse issues des Migrations, devenu issues des Migrations aux Identités Multiples (FOJIM), structure qui n'a pas perduré.
C'est autour de 2006-2008 que l'association s'est vraiment impliquée dans le réseau associatif en France, de manière croissante jusqu'en 2012. C'est durant cette période que le concours Miss Guinée France a démarré (2008) et pris de l'ampleur. L'association a également beaucoup travaillé sur l'accueil et l'intégration des étudiants guinéens en France, et c'est ce qui a mené à l'implication de ce type de profil au sein de la structure. Elle a également organisé des évènements et conférence en lien avec un réseau d'acteurs de l'enseignement supérieur et de la culture (écoles des Mines, Maison d'édition L'Harmattan). En 2010, l'association obtient son premier financement du FORIM pour rénover une école primaire et commence à rentrer dans une dynamique de co-développement.
C'est en 2012 que l'AJGF organise son premier forum de l'emploi, qui fut une réussite avec plus de 30 entreprises mobilisées et plus de 2 000 visiteurs. Après cette première édition orientée

vers l'emploi, les suivantes ont intégré le volet entrepreneuriat. C'est cette activité qui a propulsé l'association sur le devant de la scène et lui a ouvert les portes de la communauté guinéenne en France et dans les pays limitrophes ainsi que de nombreux réseaux. Sur les 2 000 personnes accueillies durant les 2 jours du Forum, l'association constatait que beaucoup avait un profil de jeunes diplômés, ce qui a contribué à construire cette image de l'immigration guinéenne en France, bien que ce ressenti ne corresponde pas aux données INSEE traitées dans le cadre de cette étude.
Entre 2012 et 2015, les projets de co-développement se poursuivent et on peut citer celui de la rénovation de l'école de Timbi Touni (préfecture de Pita, Moyenne Guinée), qui a bénéficié d'un financement de plus de 135.000 euros et a beaucoup mobilisé les membres de l'association.
En 2014, la crise du virus Ebola a freiné les activités, les bénévoles de l'association étant mobilisés, sur des actions de lutte contre l'épidémie, notamment au sein d'un collectif mis en place avec appui de la CAGF.
De 2015 à 2020 les éditions du salon de l'emploi ont pris de l'ampleur, le volet entrepreneuriat est intégré et on assiste à une diversification des activités représentées.
Côté co-développement, l'association porte un gros projet d'adduction d'eau potable à Daralabé (préfecture de Labé, Moyenne-Guinée), avec branchements privés, pour un montant de 100 000 euros. Un projet avec la Fondation Nicolas Hulot a été mis en place, sur la thématique protection de l'environnement, très importante aux yeux d'Halimatou.
Enfin, en 2020, l'association a structuré un collectif avec la CAGF, nommé « Stop COVID, Solidarité des Guinéens de France », et a mobilisé une quinzaine d'autres associations. Après une première phase pendant le début de la crise, le collectif perdure aujourd'hui et poursuit ses activités auprès des étudiants en difficulté. Grâce à son travail, l'AJGF attire de nouvelles personnes.

Mode d'organisation

Le bureau de l'association est composé d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Trésorier et d'un Secrétaire Général et de 3 Secrétaires.

Du Secrétariat Général dépendent 3 secrétariats.
- Le secrétariat à l'intégration et à l'insertion professionnelle est en charge de l'organisation d'évènements autour de l'emploi et de l'entrepreneuriat, tels que le séminaire sur les techniques de recherche d'emploi, le salon de l'emploi organisé tous les deux ans, des meet-up autour de l'entreprenariat.
- Le secrétariat à l'animation culturelle et sportive est chargé d'organiser annuellement l'élection Miss Guinée France. Au-delà de l'élection, les candidates sont accompagnées sur le plan personnel. Chacune d'elles est porteuse d'un projet humanitaire qu'elle est accompagnée à monter. La miss élue part pour réaliser son projet en Guinée.
- Le secrétariat des affaires étudiantes et de la promotion féminine est en charge de l'accueil et l'intégration des étudiants, de l'organisation annuelle de la Journée du droits des femmes, et de tous les autres évènements de mise en lien et d'animation de la communauté tels que les barbecues annuels, les mariages et baptêmes des membres…

De la Vice-Présidence, dépendent 2 commissions.
- La Commission des projets de co-développement.
- Le pôle AJGF Guinée est l'antenne locale de l'association qui réalise les projets de terrain en Guinée. Il s'agit de tous les projets de la commission projets de co-développement. Sur les 7 dernières années, le montant des projets réalisés atteint 500.000 euros, sur tout le territoire guinéen, dans les domaines de la santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable et à l'électricité (solaire quand c'est possible), la protection de l'environnement.

Aujourd'hui l'association réalise le projet 1 école - 1 bibliothèque qui vise à équiper les écoles en bibliothèque. Un espace est aménagé en bibliothèque et équipé en livres, sélectionnés pour l'intérêt qu'ils représentent pour la jeunesse guinéenne.
Les activités sont portées par les bénévoles. L'association compte au total environ 1 200 membres et sympathisants, et 50 à 150 bénévoles sont mobilisés simultanément, selon les activités en cours et la période de l'année. L'élection Miss Guinée France rassemble jusqu'à 200 bénévoles sont mobilisés.

Partenariats/ Ancrage territorial ici et là-bas

L'AJGF accorde une attention particulière à la transparence de sa gestion financière et est connue pour son bon travail en la matière. C'est sur cette base qu'elle a créé un lien de confiance avec ses partenaires. Au-delà de la composition de l'équipe dirigeante, c'est l'association en elle-même qui représente cette philosophie, cet état d'esprit, qui fait partie intégrante de l'ADN de la structure.

L'AJGF est bien identifiée au sein du réseau des associations de la diaspora guinéenne en France.
Elle fait partie des membres fondateurs de la CAGF, et en est aujourd'hui membre du bureau et un des principaux piliers. S'il y a un manquement au niveau de la CAGF, c'est l'AJGF qui pallie à ces lacunes en assurant les obligations. De même, le Président de la CAGF Abdoulaye Bah, membre d'honneur de l'AJGF, accompagne beaucoup l'association dans ses grands projets et ses réussites depuis les années 2000. Les deux structures sont toujours très liées et entretiennent de très bonnes relations.

Par ailleurs, l'AJGF est souvent citée en exemple par les autres associations guinéennes. Bien que cela puisse être source de jalousie, cela lui vaut surtout des sollicitations d'associations guinéennes souhaitant bénéficier de leur expertise en montage de projets à destination de la Guinée. Certaines associations veulent répliquer le séminaire sur les techniques de recherche d'emploi à d'autres régions (Lyon, Grenoble).
Halimatou insiste sur l'importance de ce rapprochement avec d'autres associations de la communauté, qui permet d'augmenter la portée des actions.
L'AJGF est actuellement en train de travailler à créer un collectif avec des associations de diaspora sur les questions d'intégration des étudiants et d'accès à l'emploi et l'entrepreneuriat. L'association est une référence dans le domaine et contribue à l'émergence d'autres projets et structures.

Concernant le lien avec les autorités locales guinéennes, il est toujours recherché lors de la mise en place de projets en Guinée. Il est souvent fait par un ancien de l'AJGF.
Le salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat est organisé en partenariat avec l'Agence Guinéenne de la Promotion de l'Emploi, AGUIPE. L'AJGF se charge de l'organisation en France et l'agence mobilise les entreprises guinéennes pour leur participation à l'évènement.
Sur les sujets ponctuels tels que l'investissement des migrants, l'AJGF travaille en lien avec l'Agence pour la promotion des investissements privés.
Par ailleurs, des entreprises guinéennes qui cherchent à recruter au sein de la diaspora sollicitent régulièrement l'association.

En France, l'AJGF n'est pas encore assez visible des autorités locales, en dehors des acteurs directement touchés par ses activités (la marie du 19ème, arrondissement de son siège social et la mairie du 20ème, grâce à l'organisation du salon de l'emploi et de l'entrepreneuriat). Elle entretient également de bonnes relations avec l'Ambassade de Guinée en France.

Cependant, c'est souvent grâce à son ancrage en Guinée que l'association a commencé à toucher des acteurs en France (l'Ambassade de France en Guinée, Campus France, l'OFII), mais cela est encore insuffisant.

Perspectives

Bien que l'association soit ouverte aux personnes de toutes origines, guinéens ou non, l'AJGF se veut aujourd'hui représentative de la communauté des "jeunes guinéens de France". En prenant en compte les bénévoles et membres actifs de l'association, une catégorie particulière a émergé au fil du temps : il s'agit d'un profil de jeunes diplômés, plutôt profil cadres, ou des étudiants en fin de parcours, voire de cadres actifs. Cette tendance se confirme car il semble que plus on avance dans le temps, plus les membres de l'AJGF sont diplômés. Or, ceci n'est pas représentatif de la communauté guinéenne en France. L'association ne se veut pas élitiste et souhaite s'ouvrir, tant à diverses catégories socio-professionnelles, qu'à diverses histoires de migration (personnes nées en France d'origine guinéenne ou nées en Guinée). L'intégration de guinéens nés en France est recherchée, pour se rapprocher de la structuration des débuts. Mais l'association souffre de sa réputation élitiste et de « guinéens de souche », et les attire peu.

Par ailleurs, l'association est régulièrement sollicitée pour l'accompagnement des demandeurs d'asile et mineurs non accompagnés (MNA), qui sont arrivés en nombre sur le territoire français depuis quelques années. Mais même si elle souhaite s'ouvrir à ce public, elle ne dispose pas de l'expertise nécessaire pour le moment.
Une des pistes serait de créer, au sein du Secrétariat des affaires étudiantes, sociales et féminines, une permanence administrative pour accueillir et orienter les demandeurs d'asile dans leurs démarches.

Ces questions de représentativité sont un gros enjeu pour le futur de la structure.

Actuellement, l'association travaille à sa restructuration complète, organisationnelle et fonctionnelle, afin de renforcer son action. De manière concrète, elle vient de terminer son diagnostic organisationnel pour redéfinir son projet associatif et a identifié 4 orientations prioritaires et leur planification stratégique pour les 5 prochaines années.

- L'agilité de la gouvernance pour mettre en place des process et faciliter la gestion des projets au sein de l'association ainsi que la gestion humaine.
- Le renforcement du parcours d'intégration pour pérenniser l'implication des bénévoles.
- L'augmentation de la visibilité de l'association en créant une image de marque, et la mise en place d'une communication interne et externe beaucoup plus dynamique.
- La diversification des activités et notamment la mise en place de la permanence à destination des demandeurs d'asile et MNA, l'implication d'autres publics (jeunes guinéens nés ici), le renforcement des équipes AJGF pour maximiser l'impact des actions engagées, la mise en place du projet promotion des compétences de la diaspora, conçu pour être un partage d'expérience entre les guinéens d'ici et ceux de là-bas.

BIBLIOGRAPHIE

BAH A. O., KEITA B. et LOOTVOET B., « Les Guinéens de l'extérieur : rentrer au pays ? », *Politique africaine*, n° 36, décembre 1989.

LEWIN André, *Ahmed Sékou Touré (1922-1984), Président de la Guinée de 1958 à 1984*, Paris, l'Harmattan, 2010, vol.1, p. 226.

LEWIN André, « La mort du président guinéen Sékou Touré », *Jeune Afrique*, 26 mars 2007.

BORDES-BENAYOUN Chantal (2002) « Revisiter les diasporas, Diasporas », *histoire et sociétés*, 1, pp. 9-21.

BAROU Jacques (2007) La planète des migrants, Presses Universitaires de Grenoble, 180 p.

BARRY Idrissa, *Migration, ONG et développement en Guinée*, Paris, l'Harmattan, 2013.

DIALLO Bilguissa, *Guinée, 22 novembre 1970, Opération Mar Verde*, Paris, l'Harmattan, 2021.

DIALLO Amadou, *La mort de Diallo Telli, premier secrétaire général de l'OUA*, Karthala, 1985.

HELLY Denise, « Diaspora : un enjeu politique, un symbole, un concept ? », Diaspora et grandes métropoles, 2000/1, pp. 17-31.

« Mémoire Collective, une histoire plurielle des violences politiques en Guinée », RFI, FIDH, Septembre 2018. (www.memoire-collective-guinee.org.)

Deuxième édition de la Journée des associations Guinéennes de France 18 février 2015, le guépard.net.

« Déclaration sur la Guinée. Conseil de Saint-Domingue – Travailler pour un monde plus sûr et plus juste », *Internationale socialiste*, 26-27 novembre 2001.

Département d'État américain, Country Report on Human Rights Practices, 2000. Cité par Mike McGovern, traduit par Roland Marchal, « Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection. Guinéens et réfugiés en septembre 2000 », Politique Africaine 2002/4, n° 88, pp. 84-102.

SYLLA Ali Badara, « la politique linguistique de la Guinée de 1966 à 1984 ». In : *Mots*, n°52, septembre 1977, pp.144-151.

BOLLE, Stéphane, *La conditionnalité démocratique dans la politique africaine de la France*, afrilex.u-bordeaux4.fr, 2001.

EPINAY, Thomas, *Dynamique de l'émigration extracontinentale des jeunes Guinéen.nes. Etude de cas à Conakry (Guinée*, Université de Neuchâtel, 2001.

« Guerre secrète contre la Guinée » par FALIGOT Roger, in *Histoire secrète de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2006.

TURPIN, Frédéric, *De Gaulle, Pompidou et l'Afrique (1958-1974). Décoloniser et coopérer*, Paris, les Indes savantes, 2010.

Rapport du groupe de travail interministériel. L'immigration en France des ressortissants des pays d'Afrique noire (juin 1992).

OIM Guinée, *Évaluation sur les mouvements migratoires*, janvier-février-mars 2017.

Presse écrite et sites d'information.

Le Monde diplomatique ; Le Monde ; Les Échos ; Libération ; Le Figaro ; Le Point ; L'Obs ; L'Opinion ; L'Express ; Jeuneafrique.com ; Leguepart.net ; Alternativeguinee.com.

Rfi : *www.rfi.fr* ; GuinéeNews : *www.guineenews.org ;* AfricaGuinée : *www.africaguinee.com* La Guinée en Action : *www.laguinee-en-action.com ;* Web Guinée *: www.webguinee.net ;* WebFuta: *www.*webfouta.com ; Le Guépard : www.leguepard.net.

Amnesty International : *www.amnestyinternational.org ;* Human Rights Watch: *www.hrw.org ;* La Cimade : *www.lacimade.org ; www.codesria.org.*

Entretiens.

M. Idrissa BARRY, intellectuel d'origine guinéenne, auteur de « Migrations, ONG et développement en Guinée ».

M. Amara CAMARA : Ambassadeur de Guinée en France.

M. Thierno CAMARA : ancien Président du FORIM et membre de la diaspora guinéenne.

Mme Halimatou CAMARA, Présidente de l'Association des Jeunes Guinéens de France (AJGF).

M. Campel CISSE : ancien Président de la CAGF.

M. Malick Khadra DIABY : Président d'honneur de la CAGF, facilitateur de l'implantation du Grdr en Guinée.

Mme Naista SAKHO, vice-Présidente de l'association Le Sourire d'Hawa.

Mme Sonia VINOLAS : ex-coordinatrice France du PROJEG Guinée, Aide et Actions.